

ASSETS

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE 2025

FOR LIFE



Un affilié de

Porter une ambition durable au service des projets de vie

QUESTIONS À OLIVIER HOUIX DIRECTEUR GÉNÉRAL D'OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Vous avez défini, en 2025, votre raison d'être et une nouvelle signature. Pouvez-vous nous en parler ?

Olivier Houix : Dans un environnement en constante évolution, marqué par des tensions géopolitiques, des mutations économiques et des défis sociétaux croissants, nous avons souhaité réaffirmer avec force ce qui fonde notre identité et guide notre action.

En tant qu'asset manager européen, au sein du groupe BPCE, nous avons la responsabilité d'accompagner durablement nos clients institutionnels dans la valorisation de leurs actifs. Cette mission revêt une dimension particulière : elle contribue directement à leur mission essentielle qui est de financer les projets de vie des citoyens.

En 2025, nous avons engagé un vaste travail collectif autour de notre raison d'être, notre mission fondamentale, auquel plus

de 80% de nos collaborateurs ont participé. De cette démarche est née une conviction partagée, désormais au cœur de notre projet d'entreprise :

« Nous assurons la valorisation pérenne des actifs de nos clients afin de contribuer à leurs missions sociétales dédiées aux projets de vie tels que les retraites, la santé et la protection contre les accidents de la vie [prévoyance, IARD]. »

Et parce que nos actifs et ceux de nos clients sont dédiés à la vie et gérés sur le temps long avec une exigence de qualité et de fiabilité, notre signature est désormais *« Assets for life »*.

Comment cette mission se traduit-elle au sein de vos engagements ?

O.H. : Elle prend tout son sens dans notre vision de la gestion d'actifs : la finance responsable est un levier essentiel vers un avenir durable.

Face aux incertitudes de demain, Ostrum Asset Management demeure pleinement engagée pour proposer des solutions d'investissement conjuguant performance financière et investissement responsable.



Depuis plus de 35 ans¹, afin d'assurer une performance sur le long terme, nous intégrons les enjeux ESG au cœur de nos processus d'investissement. Cette approche nous permet à la fois de mieux appréhender les risques, d'identifier les opportunités liées aux grandes transitions et d'accompagner nos clients dans l'atteinte de leurs propres objectifs de durabilité.

Cet engagement se traduit par des résultats concrets : 43 milliards d'euros sont déjà investis en obligations durables et 121 milliards d'euros d'encours sont aujourd'hui gérés avec des objectifs de décarbonation.

Quels sont vos ambitions pour l'année 2026 ?

O. H. : En 2026, nous poursuivons nos engagements en matière de finance responsable. Nos priorités porteront

sur la consolidation de notre stratégie climat, une meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans nos décisions d'investissement et le renforcement de notre politique d'engagement auprès des entreprises.

Forts de notre expertise ESG et de notre capacité à répondre aux besoins spécifiques de nos clients, nous continuerons à les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de leurs stratégies d'investissements responsables, en tenant compte des évolutions réglementaires, des dispositifs de labellisation et en développant une offre ad'hoc.

Parmi les étapes structurantes : le lancement de nos fonds « *Brown to Green* » dédiés à la transition. Plus que jamais, la proximité, l'expertise et la transparence demeureront les fondements de la relation de confiance que nous construisons avec nos clients.

Comment impliquez-vous l'ensemble de vos collaborateurs au quotidien ?

O. H. : Au cœur de cette stratégie, nos collaborateurs sont nos plus précieux atouts. Nous veillons à leur offrir un environnement inclusif où chacun, quel que soit son parcours, est encouragé à développer ses compétences et à contribuer activement à notre raison d'être.

Ensemble, nous bâtissons une culture de collaboration, de responsabilité partagée et de performance, tout en œuvrant à une gouvernance exemplaire et à une gestion rigoureuse de notre impact environnemental et sociétal.

En 2026, au-delà de notre objectif de parité femmes-hommes de 50 %, nous souhaitons encore renforcer notre démarche dans une logique d'amélioration continue en faisant évaluer notre politique Diversité et Inclusion par un organisme tiers.

En 2026, nous poursuivons nos engagements en matière de finance responsable. Nos priorités porteront sur la consolidation de notre stratégie climat, une meilleure intégration des enjeux liés à la biodiversité dans nos décisions d'investissement et le renforcement de notre politique d'engagement auprès des entreprises. »

1. Au travers des opérations capitalistiques qui ont conduit à la création d'Ostrum Asset Management le 1^{er} octobre 2018.





Notre responsabilité d'entreprise

Au service d'une finance durable et engagée pour la société

Acteur majeur de l'investissement responsable, Ostrum Asset Management figure parmi les leaders européens de la gestion institutionnelle et assurantielle. Nous accompagnons, sur le long terme, nos clients institutionnels européens en leur offrant une gestion pérenne et responsable et des solutions sur mesure, répondant à leurs spécificités. Car notre responsabilité va au-delà de la performance financière, elle est sociétale. Derrière chaque actif géré dans le cadre de notre mission, se trouvent en effet des engagements essentiels : le financement des retraites, la prévention de la santé ou encore la protection contre les aléas de la vie.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Assurer la valorisation pérenne des actifs de nos clients pour contribuer à leurs missions sociétales dédiées aux projets de vie.

UN ACTEUR DE PREMIER PLAN EN EUROPE

384 Md€

d'encours sous gestion
dont 270 Md€ en gestion assurantielle¹

69%

des encours des fonds ouverts
avec 4 ou 5 étoiles Morningstar^{1,2}

1. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025. 2. Source: Morningstar au 31/12/2025. Plus d'informations sur www.morningstar.com. Les références à un classement, un label, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Une expertise au service d'une performance durable

Notre engagement repose sur trois convictions fortes :

► Intégrer pleinement les enjeux ESG dans nos décisions d'investissement

Visant une gestion cohérente et responsable, 100 % des analyses soutenant nos décisions d'investissement tiennent compte de facteurs ESG matériels afin d'éclairer les risques et opportunités de long terme.

► Construire des relations de confiance durables

Nous développons avec nos clients des partenariats proactifs fondés sur l'écoute, la transparence et une compréhension approfondie de leurs enjeux.

► Concevoir des solutions adaptées aux besoins de nos clients

Grâce à l'expertise de plus de 140 professionnels de l'investissement, nous proposons des solutions robustes et sur mesure, pensées pour concilier performance durable et exigences spécifiques.

Cette ambition est portée chaque jour par un collectif engagé, au sein d'une entreprise inclusive, où la responsabilité nourrit la performance.

Une politique RSE tournée vers l'impact

Notre politique de responsabilité sociétale est pleinement intégrée à notre stratégie d'entreprise. Construite avec l'ensemble de nos métiers, elle traduit notre volonté de créer une valeur durable pour nos clients, nos partenaires, nos collaborateurs et la société.

Elle s'articule autour de quatre piliers complémentaires qui structurent nos engagements et guident nos actions au quotidien.



Agir en investisseur responsable



Accompagner nos clients dans l'élaboration de leur politique ESG



Engager nos collaborateurs dans une entreprise performante et inclusive



Être exemplaire dans notre fonctionnement

LE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES INVESTISSEURS EUROPÉENS

+250

collaborateurs en France^{1,2}

et un réseau de distribution mondial

+140

professionnels de l'investissement¹

+90

clients institutionnels en France¹

avec des fonds dédiés et des mandats

+40 ans

de relation de confiance avec nos clients^{1,3}

1. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025. 2. CDI uniquement. Réseau de Natix Investment Managers International. 3. Au travers des opérations capitalistiques qui ont conduit à la création d'Ostrum Asset Management le 1^{er} octobre 2018.



EN 2025 UNE NOUVELLE SIGNATURE



Assets for Life

Parce qu'il nous semblait essentiel que notre signature fasse écho à notre raison d'être, nous l'avons modifiée.

Pourquoi *Assets for life* ?

Parce que nous traitons des actifs financiers mais aussi immatériels renvoyant aux projets sociétaux de nos clients.

• *For*, parce que nous sommes tournés vers nos clients et la société.

• *Life*, parce, derrière chaque actif, il s'agit de projets dédiés à la vie [retraite, assurance, transitions...].

• *For Life* car nous gérons sur le temps long, de façon robuste et fiable.

Pilier

1



AMBITIONS 2026

Consolider et déployer
notre stratégie climat

Accélérer l'intégration
des enjeux de biodiversité dans
nos décisions d'investissement

Renforcer notre politique
d'engagement et de dialogue
avec les entreprises

Investir pour la vie

Parce que derrière chaque actif
se trouve un projet de vie



Derrière chaque actif géré dans le cadre
de notre mission de valorisation des investissements
de nos clients, se trouvent des engagements
essentiels pour la société :

financer les retraites, soutenir la santé ou encore protéger contre les aléas de la vie. Dans cette perspective, nous sommes engagés, depuis plus de 35 ans¹, sur les problématiques de développement durable et de finance responsable et accompagnons la transition grâce à l'ensemble de nos expertises. Convaincus que l'ESG constitue un véritable facteur de durabilité, nous l'intégrons à chaque étape de nos décisions d'investissement. Stratégistes ESG, analystes et gérants construisent ensemble notre approche ESG permettant à la fois de mieux maîtriser les risques et d'identifier les opportunités de long terme. ”

Gaëlle Mallejac
Directrice des Gestions

97%
de taux de
participation
aux assemblées
générales²

8
thématiques
d'engagement²

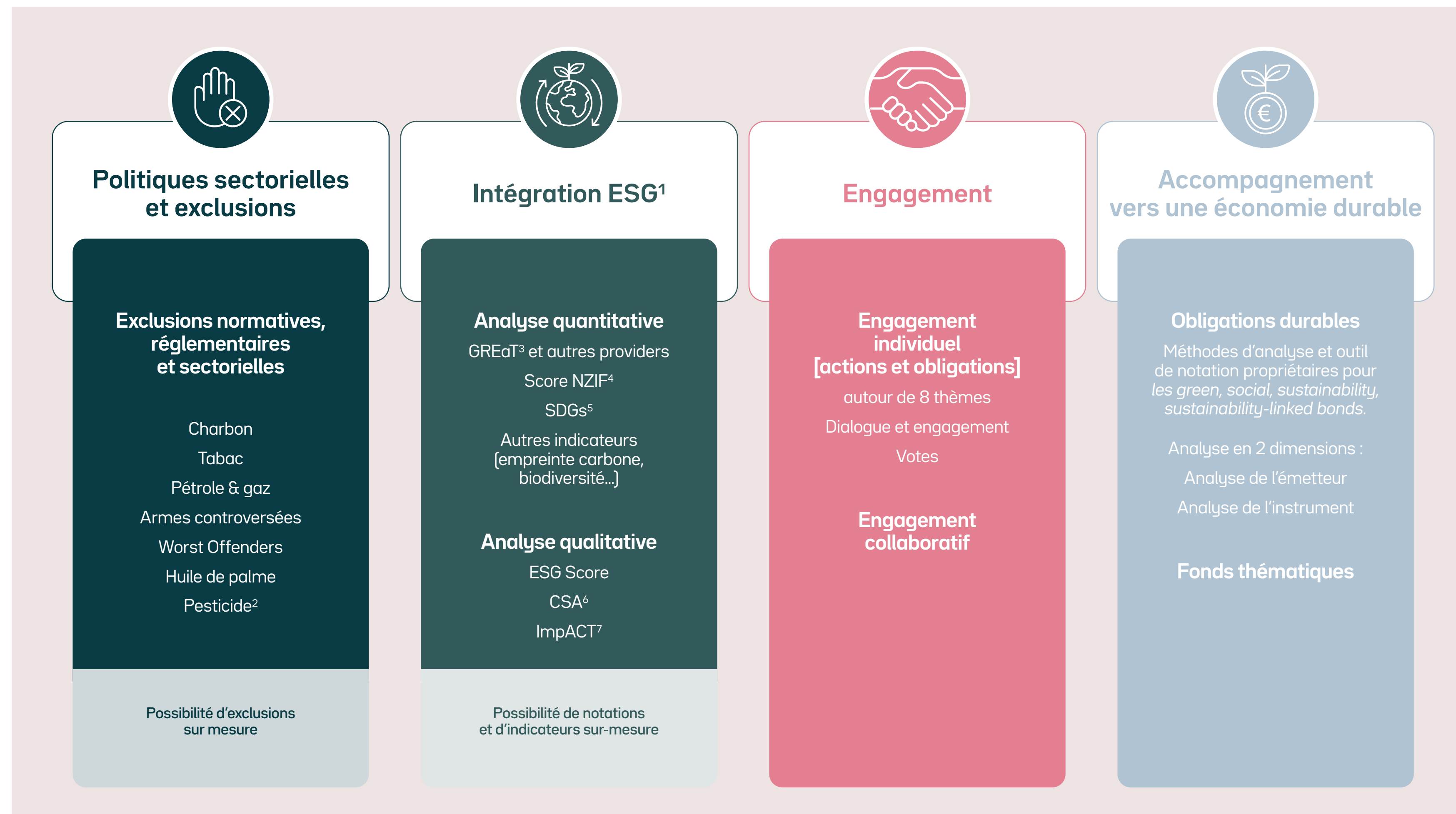
43 Md€
d'actifs investis
en obligations
durables²

121 Md€
d'encours
gérés avec des
objectifs de
décarbonation²

1. À travers des opérations capitalistiques qui ont conduit à la création d'Ostrum Asset Management le 1^{er} octobre 2018.
2. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

Déployer une stratégie d'investissement responsable structurée

Parce que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance doivent être pleinement intégrés aux décisions d'investissement, nous déployons une stratégie globale articulée autour de quatre piliers complémentaires. **Politiques d'exclusions normatives, réglementaires et sectorielles, intégration des critères ESG à l'ensemble de notre gestion, engagement et dialogue renforcé avec les entreprises et financement de la transition, notre approche vise à concilier performance durable, maîtrise des risques et contribution positive à l'économie.**



1. L'intégration des facteurs ESG renvoie à l'inclusion des questions ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement. L'approche de l'intégration ESG varie en fonction des fonds. L'intégration des facteurs ESG n'implique pas nécessairement que les véhicules de placement cherchent également à générer un impact ESG positif. 2. À partir de 2026. 3. GREAT : notation extra-financière propriétaire de La Banque Postale Asset Management. Analyse en 4 piliers : Gouvernance responsable, gestion durable des Ressources, Transition Énergétique, Développement des Territoires. <https://www.lbpam.com/fr> 4. NZIF : Net Zero Investment Framework. 5. SDGs : Objectifs de développement durable. <https://sdgtransformationcenter.org/sdgindex> 6. CSA : évaluation des stratégies climat des entreprises. 7. ImpACT : notation propriétaire des obligations durables. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025.



Maud Pierre-Minuit
Directrice des Transitions durables

Notre démarche ESG prend une nouvelle dimension en 2026.

Forts d'une réorganisation ambitieuse lancée en 2025, du recrutement d'expertes, d'une gouvernance revisitée, et d'une révision de l'ensemble de nos process, nous intégrons l'ESG aux décisions de gestion de manière plus stratégique encore et accompagnons les entreprises dans une nécessaire transition. 🗨️



Mettre en œuvre une politique sectorielle et d'exclusion ambitieuse

Afin d'écartier de nos investissements les secteurs et émetteurs ne respectant pas certains principes fondamentaux de responsabilité, nous appliquons des politiques d'exclusion exigeantes. Nous les complétons par des exclusions spécifiques répondant aux attentes de nos clients. Parallèlement, nous déployons des politiques sectorielles destinées à accompagner la transformation des activités les plus exposées aux enjeux environnementaux et sociétaux, dans le cadre d'un dialogue continu avec nos clients et les entreprises concernées.

Nos politiques sectorielles¹

Worst Offenders²

Nous excluons toutes les entreprises, cotées ou non, présentant des atteintes sévères et avérées aux principes défendus par les standards internationaux (Pacte mondial des Nations Unies, Principes directeurs de l'OCDE), notamment en matière de droits humains, de droits du travail, de préservation de l'environnement et d'éthique des affaires.

Tabac²

Nous procédons à l'exclusion de l'ensemble des entreprises fabricantes et /ou productrices de produits contenant du tabac, dès le 1^{er} euro de revenus; des entreprises dont au moins 5% des revenus proviennent de la distribution de tabac ou de produits contenant du tabac.

Charbon²

Nous excluons les sociétés qui développent de nouvelles capacités de charbon, y compris les développeurs d'infrastructures, ainsi que les sociétés n'ayant pas défini de plan de sortie du charbon en ligne avec les Accords de Paris et les recommandations de l'Agence

Internationale de l'Énergie, notamment une sortie en 2030 dans les pays de l'OCDE et 2040 pour les pays en dehors de l'OCDE. Nous excluons également les entreprises dépassant certains seuils: 10% du chiffre d'affaires issus du charbon (couverture des entreprises des secteurs minier, énergétique et des services); 5 GW de capacité installée de production d'électricité à base de charbon; 10% de la production d'électricité générée à partir du charbon; 10 M de tonnes de production annuelle de charbon thermique.

Armes interdites et controversées³

Nous excluons les émetteurs⁴ impliqués dans l'utilisation, le développement, la production, la commercialisation, la distribution, le stockage ou le transport des armes interdites, à savoir: les mines anti-personnel (MAP), les bombes à sous-munitions (BASM), les armes chimiques, les armes biologiques, les armes nucléaires (en dehors du Traité de Non-Prolifération), les fragments non détectables, les armes à laser aveuglantes. Nous excluons également, sauf exceptions, les émetteurs⁴ impliqués dans l'utilisation, le développement, la production, la commercialisation, la distribution, le stockage ou le transport des armes controversées

suivantes: bombes incendiaires (dont phosphore blanc), armes à uranium appauvri.

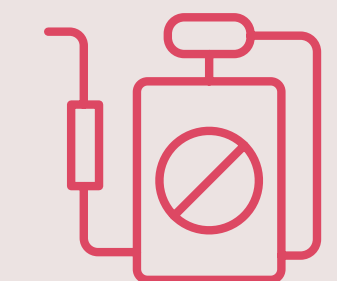
Pétrole et gaz²

Nous prévoyons une sortie complète, d'ici 2030, des activités d'extraction pétrolières et gazières non conventionnelles et /ou controversées⁵ telles que définies par la liste GOGEL (Urgewald): fracturation hydraulique (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches), forages offshores ultra-profonds, forages en Arctique, extraction de sables bitumeux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd. Nous interdisons également l'achat de sociétés qui réalisent 10% ou plus de leur production en volume dans ces catégories. Cette politique porte non seulement sur l'entreprise visée mais s'étend aussi à toutes les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur: exploration, développement, et de facto, une partie significative de la chaîne aval.

Huile de palme²

Nous excluons les entreprises qui génèrent au moins 5% de leurs revenus de la production et/ou de la distribution de l'huile de palme.

UNE NOUVELLE POLITIQUE SECTORIELLE SUR LES PESTICIDES



En 2026, nous allons exclure de notre univers d'investissement les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à la production et /ou la distribution de pesticides, est supérieur à 15%.

1. Pour plus d'informations, consulter notre rapport d'investissement responsable. 2. Applicable à l'ensemble de nos fonds ouverts ainsi que les mandats et fonds dédiés, sauf avis contraire de nos clients. 3. Applicable à tous nos fonds, mandats et fonds dédiés. 4. Par émetteur impliqué dans la production d'armes, nous entendons les producteurs d'armes finies et les producteurs de composants dont les caractéristiques en font des éléments essentiels et spécifiquement dédiés à ces armes. L'implication peut être directe ou indirecte via une participation majoritaire à l'actionnariat de ces entreprises. Les émetteurs souverains ne sont pas concernés par cette politique. 5. En accord avec les recommandations des institutions de référence basées sur des études scientifiques, les catégories non conventionnelles / controversées ont été définies comme étant celles qui s'appuient sur des procédés de fracturation (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches) ou qui reposent sur des forages offshores ultra-profonds, des forages en Arctique, ainsi que sur l'extraction de sables bitumeux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd.

L'étude des PFAS

Parallèlement à nos politiques sectorielles, nous avons publié un rapport de recherche sur les PFAS¹, également nommés polluants éternels du fait de leur persistance dans l'environnement, et mis en place une méthodologie d'analyse des principaux producteurs de PFAS ayant conduit à plusieurs exclusions de notre univers d'investissement.

2030

Date de sortie complète des activités d'extraction pétrolières et gazières non conventionnelles et / ou controversées

Exclusion des entreprises dont au moins

5%

des revenus proviennent de la distribution de tabac ou de produits contenant du tabac

Exclusion des entreprises dépassant

10%

de chiffre d'affaires issus du charbon

Exclusion des entreprises générant au moins

5%

de leurs revenus de la production et / ou de la distribution de l'huile de palme

Exclusion, dès 2026, des entreprises dépassant

15%

de chiffre d'affaires lié à la production et / ou la distribution de pesticides

AMBITIONS 2026

Publier un rapport de recherche dédié aux enjeux liés aux pesticides

Déployer une politique sectorielle sur les pesticides

Faire évoluer en continu nos politiques sectorielles et d'exclusion pour répondre aux nouveaux enjeux ESG

Développer de nouveaux travaux de recherche sur les enjeux émergents influant sur l'ESG

¹. Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées.

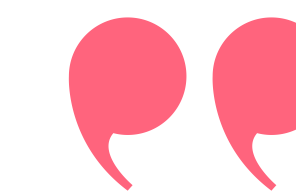
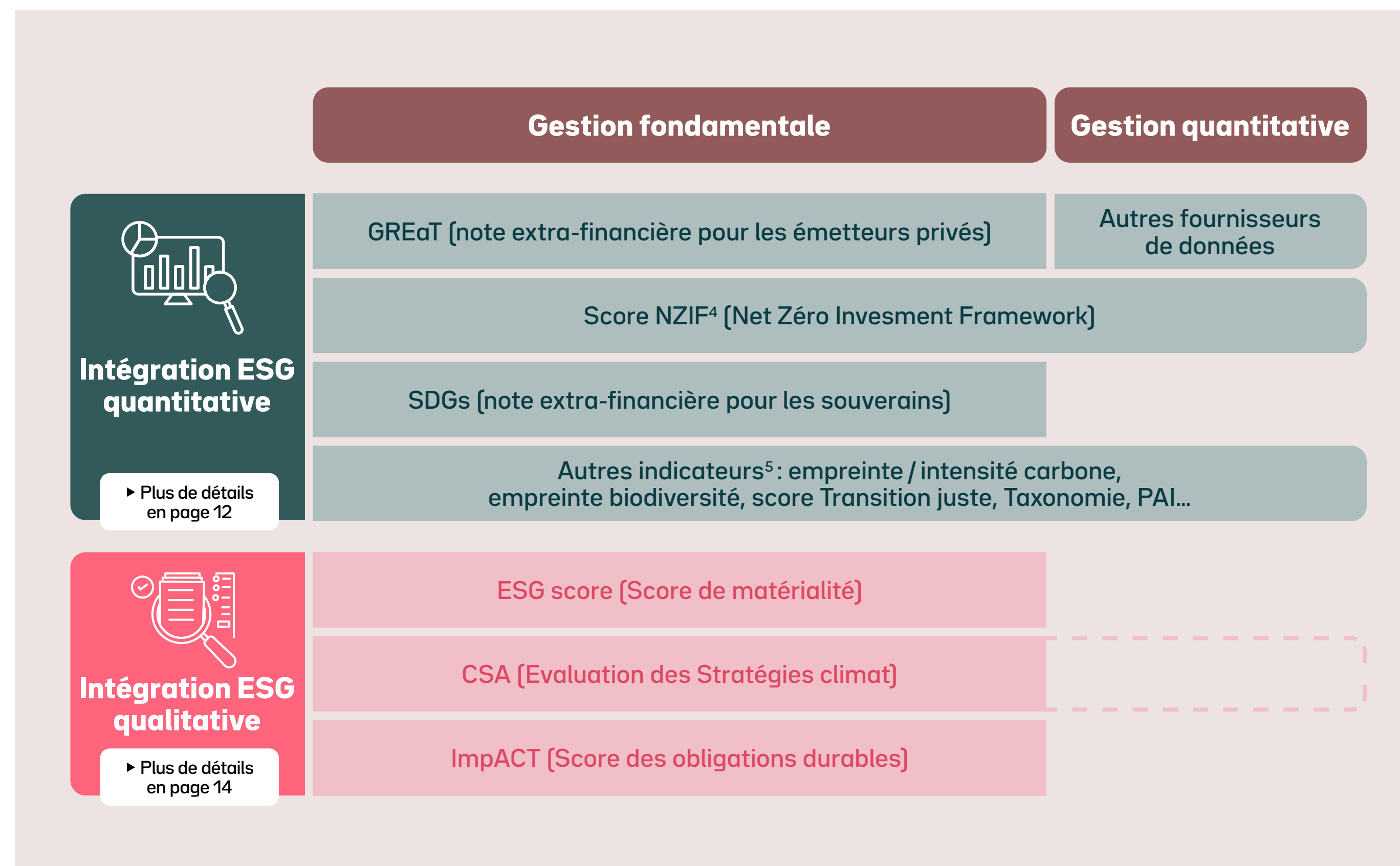


Intégrer les critères ESG au cœur de nos décisions d'investissement

Au cœur de notre mission d'asset manager responsable, la compréhension approfondie des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) constitue une source d'information indispensable. L'identification des tendances macroéconomiques et sectorielles, l'anticipation des évolutions réglementaires et la maîtrise des risques et opportunités ESG inhérents à chaque industrie sont fondamentales dans nos choix d'investissement.

Conformément à notre devoir fiduciaire, nous intégrons les critères ESG à l'ensemble de nos analyses, permettant ainsi de fonder nos décisions de gestion. Ces dernières reposent sur une approche rigoureuse associant des analyses ESG quantitatives et des analyses qualitatives approfondies. Cette méthodologie nous permet d'évaluer, au-delà des seuls critères financiers, la capacité des émetteurs à anticiper les grandes transitions environnementales, sociétales et réglementaires. Par ailleurs, une part importante des produits que nous gérons répond à des exigences ESG spécifiques, qu'elles soient volontaires, comme les labels ISR¹ ou GREENFIN¹, ou réglementaires, à travers notamment la réglementation SFDR² ou les lignes directrices de l'ESMA³. Ainsi, nous sommes en capacité de proposer à nos clients des solutions d'investissement responsable adaptées à la diversité de leurs attentes et construisons, à leurs côtés, des stratégies sur mesure alignées avec leurs ambitions.

1. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites www.llelabelisr.fr et <https://www.ecologie.gouv.fr/>.
2. SFDR: Sustainable Finance Disclosure Regulation.
3. ESMA: autorité de régulation et de surveillance des marchés financiers de l'Union européenne.
4. Score NZIF déployé début 2026.
5. Indicateurs d'impact, de performance extra-financière ou en lien avec la réglementation (SFDR, Taxonomie) ou les labels (ISR, GREENFIN) ou des fonds thématiques.



Marc Estagnasie
Stratégiste ESG

Intégrer les critères ESG à nos décisions d'investissement, c'est disposer d'une lecture plus complète

des risques et des opportunités de long terme. Cette approche nous permet de construire des stratégies d'investissement plus résilientes, en cohérence avec les ambitions de nos clients et les grandes transitions économiques, sociales et environnementales. 🗨️

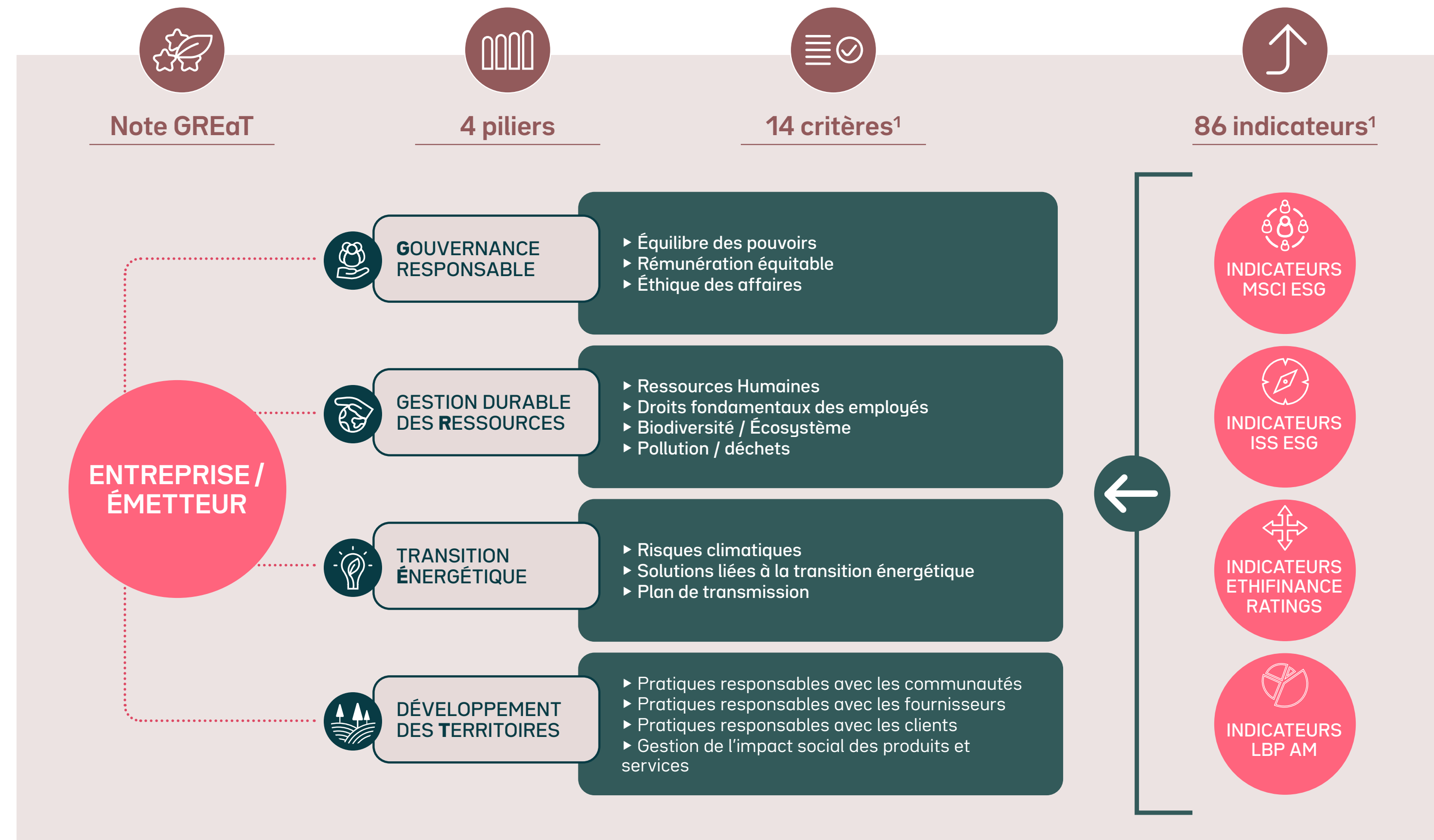
Associer des données ESG quantitatives

Afin d'enrichir nos analyses ESG et d'objectiver nos décisions d'investissement, nous intégrons des données quantitatives permettant d'évaluer les pratiques et trajectoires des émetteurs au regard des grands enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La méthodologie GREaT

Au cœur de notre approche, la méthodologie GREaT repose sur l'évaluation de quatre critères que sont la Gouvernance responsable, la gestion durable des Ressources naturelles et humaines, la transition

Énergétique et le développement des Territoires. Le poids attribué à chacun de ces critères varie selon le secteur d'activité de l'entreprise évaluée afin de tenir compte des enjeux ESG propres à chaque industrie.



1. Les critères et indicateurs peuvent être révisés.

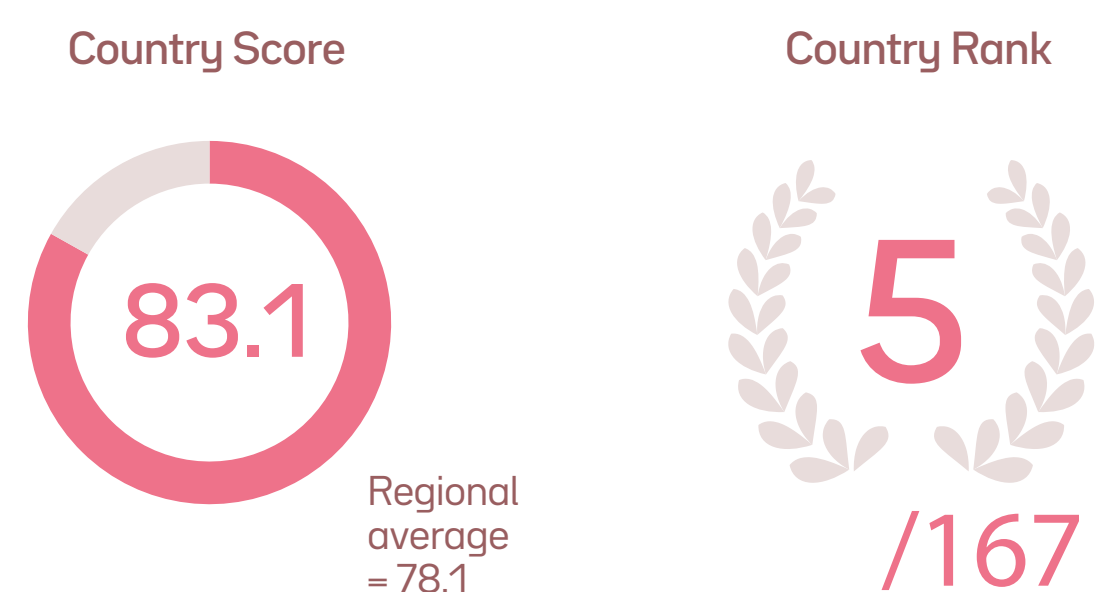


La notation SDG Index

Nous nous appuyons également sur la notation SDG Index publiée par le SDSN (Sustainable Development Solutions Network), une initiative portée par l'Organisation des Nations unies et Bertelsmann Stiftung. Cette notation

agrège les données disponibles relatives aux 17 Objectifs de développement durable (SDG) et fournit une évaluation comparative de la performance des États en matière de développement durable.

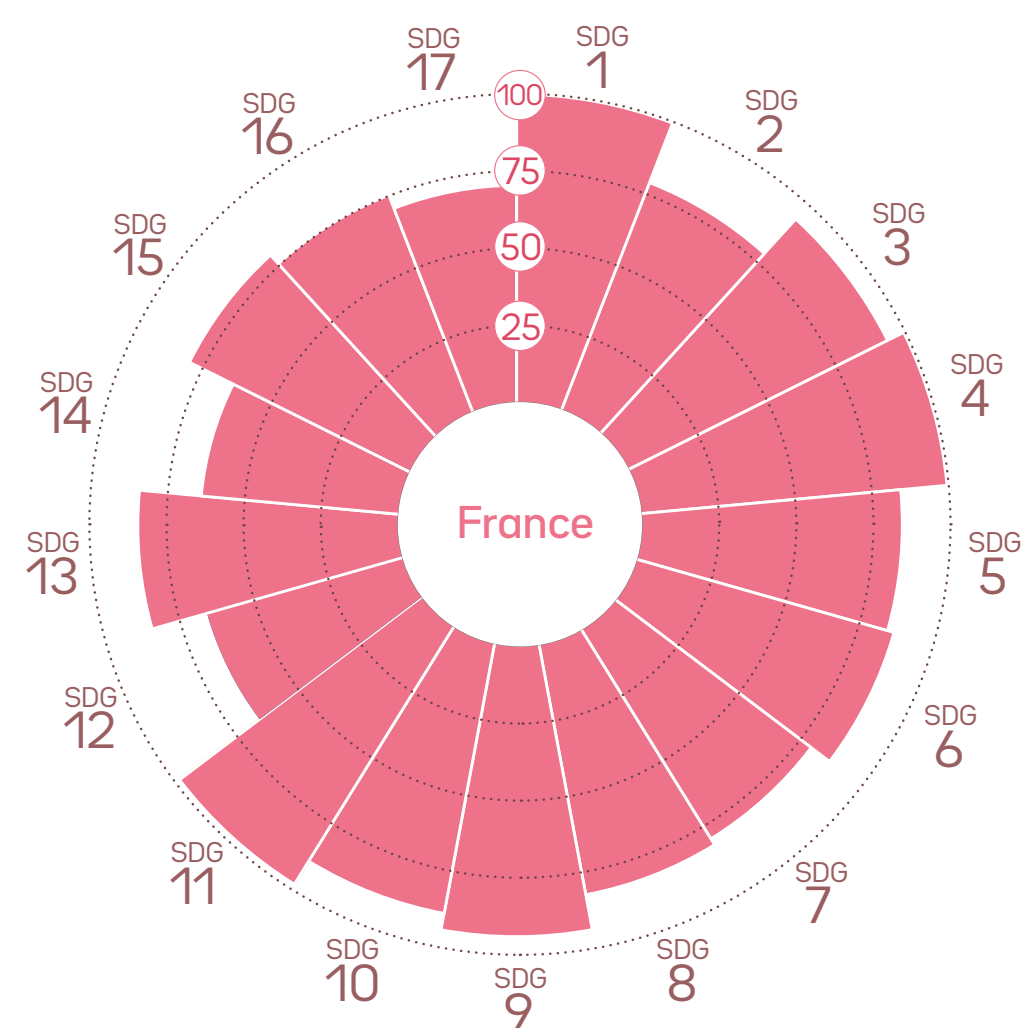
Overall Performance¹



+3.5 Change in score since 2015 (p.p.)²

0% Missing data

Average Performance by SDG



100%
de nos analyses intègrent des facteurs ESG matériels⁴

AMBITION 2026

Mettre en œuvre le « score NZIF » afin de mesurer l'alignement de nos portefeuilles à l'objectif mondial de décarbonation et ainsi définir les étapes à venir de notre stratégie climatique

LE SCORE NZIF POUR MESURER LES TRAJECTOIRES DE DÉCARBONATION



En 2025, nous avons développé le score NZIF, un outil propriétaire qui permet de mesurer l'alignement vers une trajectoire de décarbonation des actifs corporates présents au sein de nos portefeuilles en accord avec l'objectif mondial de net zéro. Nous utilisons dans cette optique le cadre d'investissement « Net Zero Investment Framework » (NZIF) défini par l'IIGCC³.

Critères NZIF	Manque de données	Alignement			
		Engagées à s'aligner	En cours d'alignement	Alignées	Ayant atteint le Net Zéro
Objectif de long terme (NZ pour 2050)		✓	✓	✓	*
Objectifs de réduction de court et moyen terme validés par la science			✓	✓	*
Publication des scopes 1, 2 et 3 sur la matérialité des émissions			✓	✓	*
Plan de décarbonation pour atteindre les objectifs			✓	✓	*
Alignement de l'allocation CAPEX				✓	*
Performance des émissions > ou = trajectoire NZ				✓	*
Actifs déjà au niveau des taux d'émissions demandés du secteur en 2025					✓

1. Extrait du Rapport de Développement Durable 2025 du SDSN : Performance globale de la France sur la base du SDG Index. 2. Les progrès (en points de pourcentage) reposent sur un ensemble de 17 indicateurs principaux des ODD. Source : <https://dashboards.sdgindex.org/chapters/> 3. IIGCC : l'Institutional Investors Group on Climate Change est un organisme mondial regroupant des investisseurs désireux d'agir pour le climat. 4. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025

Réaliser des analyses qualitatives approfondies

En complément des données quantitatives intégrées à nos décisions d'investissement, nos équipes de Recherche Crédit et Durabilité conduisent des analyses qualitatives approfondies. Cette approche nous permet d'apprécier plus finement la stratégie, la gouvernance et la capacité des émetteurs à répondre aux enjeux de durabilité de long terme.

Les scores de matérialité ESG et CSA

Afin d'enrichir l'analyse ESG des émetteurs, nous nous appuyons notamment sur le score de matérialité ESG ainsi que sur le score CSA (Climate Strategy Assessment), dédié à l'évaluation des stratégies climat des entreprises. Ces outils permettent à nos gérants et analystes de se référer à des éléments ESG qualitatifs pour évaluer la profondeur des engagements pris, la cohérence des stratégies déployées, la robustesse des politiques mises en place ainsi que la capacité réelle des entreprises à répondre aux défis de la durabilité.

Le processus d'analyse de la durabilité

Notre processus d'analyse de la durabilité repose sur trois étapes.

1. La double matérialité des facteurs ESG

Elle débute par l'évaluation des dynamiques des facteurs extra-financiers au sein de chaque secteur d'activité afin de positionner chaque entreprise au regard des enjeux associés. Cela se traduit par l'élaboration d'une matrice de double matérialité pour chacun des secteurs étudiés.

2. La matérialité des facteurs ESG pour l'entreprise: le score de matérialité ESG

Nous évaluons ensuite l'impact, pour l'entreprise, des facteurs ESG matériels actuels et à venir, ainsi que les causes indirectes pouvant générer un impact négatif. Nous apprécions la motivation et la capacité du manager de l'entreprise à détecter et à faire face au changement, ainsi que le délai dont dispose l'entreprise pour s'adapter.

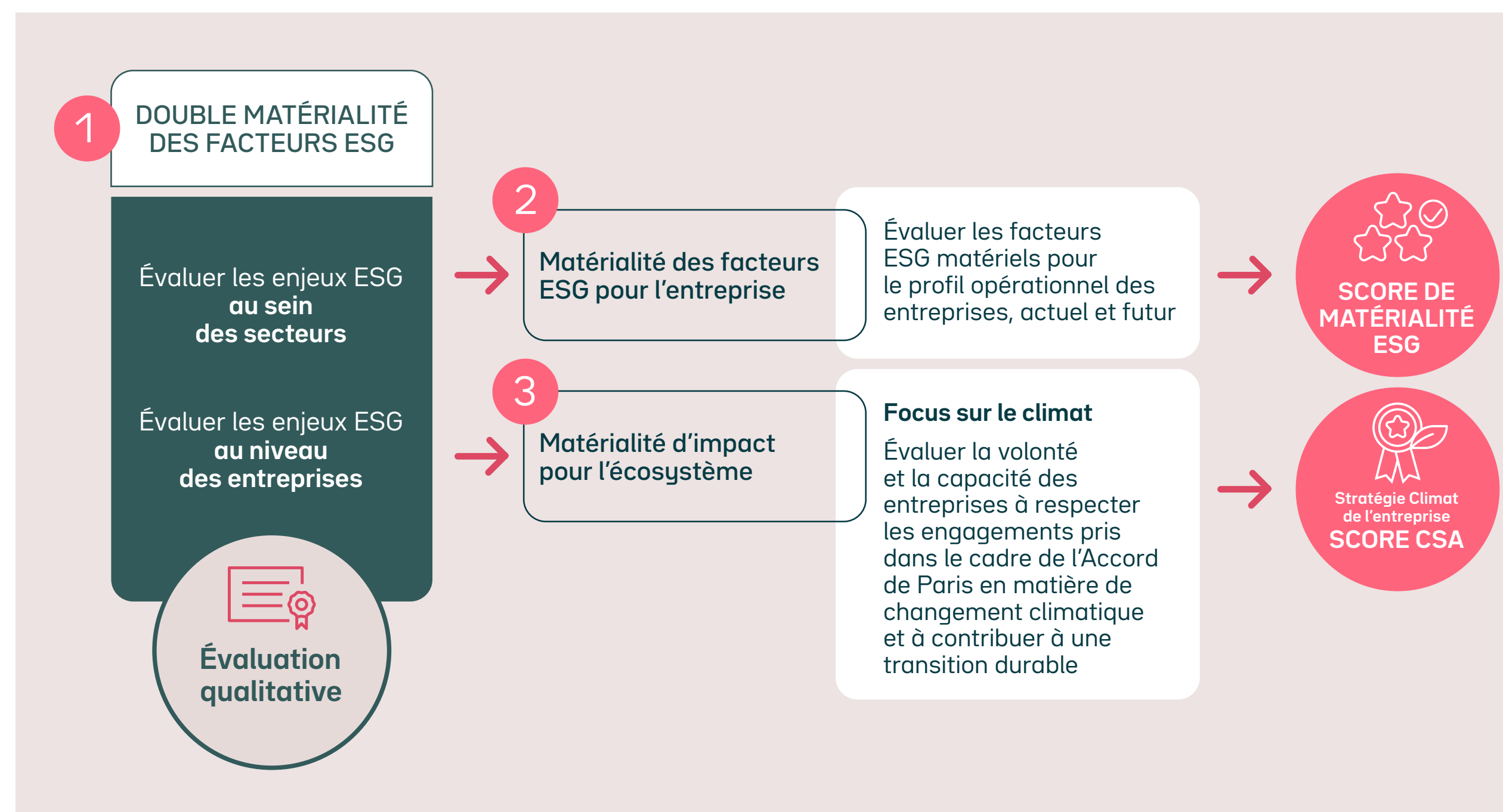
3. La matérialité d'impact pour l'écosystème: le score CSA

Enfin le score CSA (Climate Strategy Assessment), notre méthodologie d'analyse propriétaire élaborée en 2024, mesure la volonté et la capacité des entreprises issues des secteurs fortement émissifs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Un processus d'analyse de durabilité en

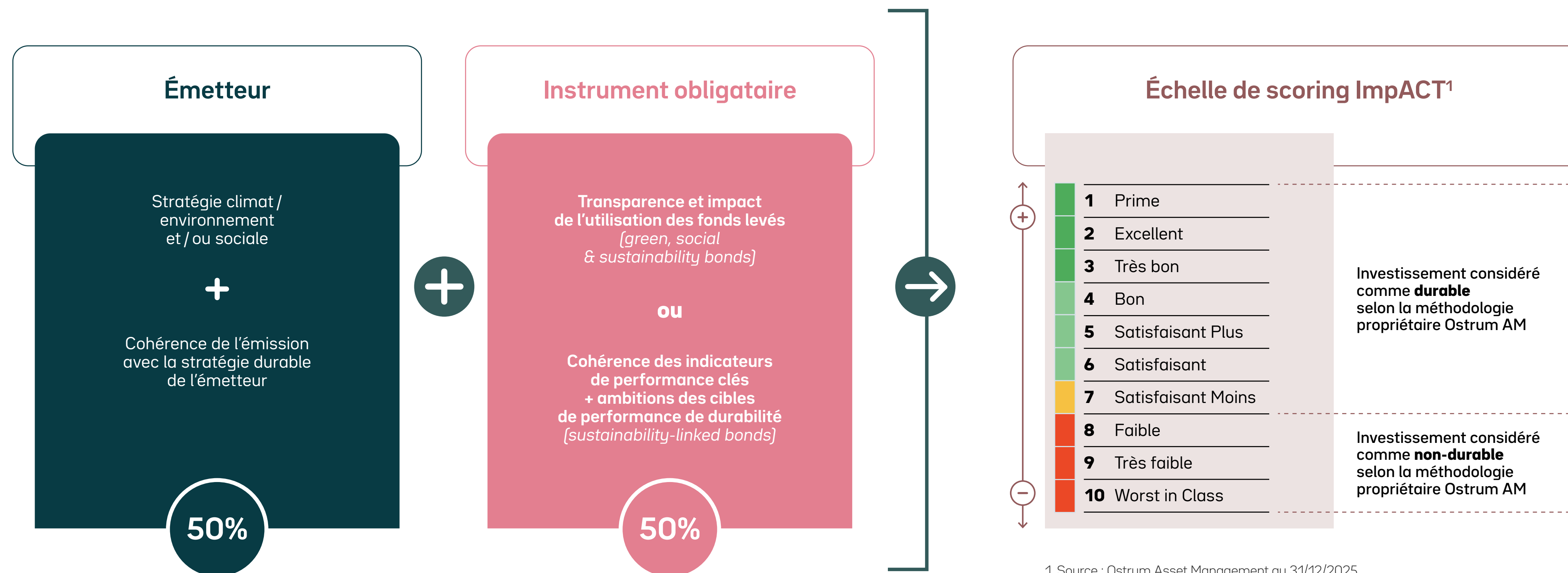
3

étapes



Le score ImpACT pour l'évaluation des obligations durables

Enfin, fort de notre positionnement d'acteur majeur sur les obligations durables – obligations vertes, obligations sociales, obligations durables, obligations de transition et obligations liées au développement durable – nous avons développé une approche propriétaire d'analyse et de scoring de ces classes d'actifs. Cette dernière s'articule autour de deux dimensions: l'analyse de l'entreprise émettrice de l'obligation et l'utilisation et l'impact des fonds.



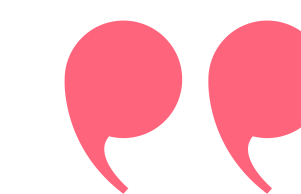
1. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025





Accompagner la transition des émetteurs à travers notre engagement

Nous portons une attention particulière aux pratiques de durabilité des entreprises au sein desquelles nous investissons. Notre dialogue avec les émetteurs nous permet d’approfondir notre compréhension de leur stratégie et de leurs pratiques ESG, d’identifier les risques et opportunités associés et d’encourager l’amélioration continue de leurs engagements. En 2025, la mise en œuvre des nouvelles exigences du label ISR¹ a conduit à renforcer nos processus de suivi et d’escalade. Le dialogue avec les entreprises, comme l’engagement, qu’il soit individuel ou collectif, qu’il cible les entreprises ou les États, demeure un levier essentiel de notre démarche d’investissement responsable.



Frédéric Leguay
Responsable de la gestion actions

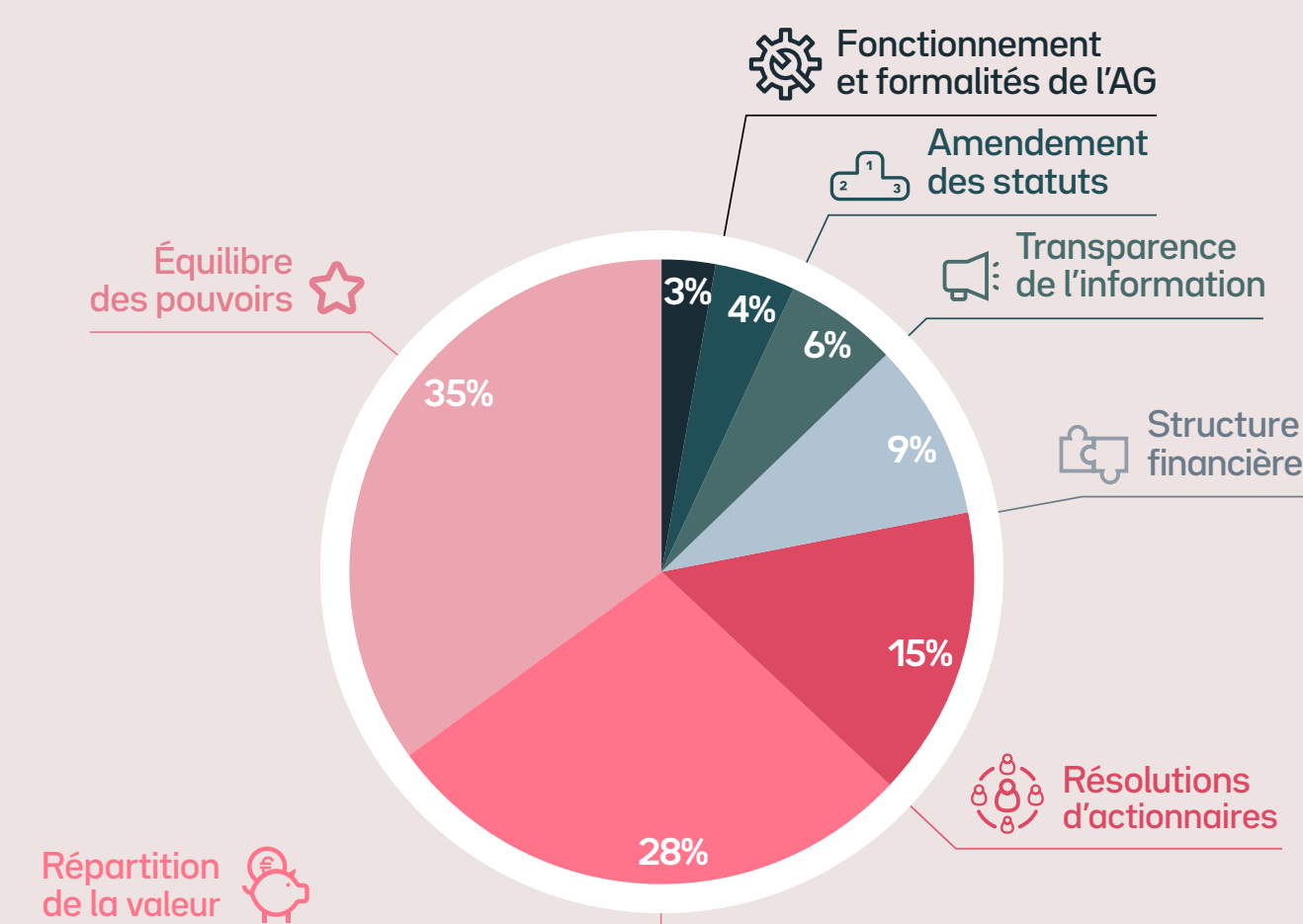
Une politique de vote rigoureuse et exigeante

Parce que le vote constitue un levier majeur d’engagement actionnarial, nous exerçons nos droits de vote aux assemblées générales avec rigueur et exigence. Notre politique de vote couvre l’ensemble des questions sociales, environnementales et de gouvernance. Dans un souci de transparence, nous publions l’ensemble de nos votes aux assemblées générales auxquelles nous avons participé.

Des droits de vote pleinement exercés

En 2025, nous avons exercés nos droits de vote attachés aux valeurs détenues au sein des OPC et mandats sous gestion. Lorsque nous nous sommes opposées à certaines résolutions, nous avons systématiquement explicité aux entreprises concernées les raisons de notre vote afin de les encourager à renforcer leurs pratiques et leurs engagements ESG.

Les principaux motifs de contestation²



L’engagement d’une société de gestion commence par une politique de vote responsable et exigeante.

Exercer nos droits d’actionnaire, c’est porter nos convictions, c’est soutenir des pratiques de gouvernance plus durables et accompagner les entreprises dans leur transition face aux grands enjeux environnementaux et sociétaux. ”



97%
de taux de participation
aux assemblées générales²

19 091
résolutions votées²

91%
de résolutions
approuvées²

8%
de résolutions
désapprouvées²

1. Label ISR V3 : <https://www.llelabelisr.fr/wp-content/uploads/Referentiel-Label-ISR-mars24.pdf>. 2. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

Nos huit thématiques d'engagement

Afin de nourrir un dialogue exigeant et constructif avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, nous avons défini huit thématiques d'engagement prioritaires couvrant l'ensemble de nos sujets d'engagement environnementaux, sociaux et de gouvernance. Chacune est liée aux Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU en 2015.

En 2025, l'arrivée d'une spécialiste climat et d'une experte des sujets sociaux au sein de notre équipe, tout comme le lancement d'une mission avec la CDC biodiversité, devrait nous mener à initier de nouveaux engagements dès 2026.

Environnement

1. Participer à l'atténuation du réchauffement climatique et s'adapter au changement climatique (ODD 7 & 13)

- ▶ Réduire nos émissions de CO₂ et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- ▶ Gérer les risques physiques et de transition

2. Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental (ODD 12, 14 & 15)

- ▶ Gérer nos ressources
- ▶ Préserver la santé et la biodiversité

Droits humains

3. Veiller à la santé des employés et à la qualité des relations avec les salariés (ODD 3 & 8)

- ▶ Maintenir de bonnes relations avec nos salariés
- ▶ Veiller à la santé et à la sécurité de notre personnel et de nos prestataires

4. Renforcer les relations avec les parties prenantes (ODD 8 & 10)

- ▶ Garantir les droits humains au sein de nos chaînes d'approvisionnement
- ▶ Maintenir de bonnes relations avec les communautés locales

5. Garantir la sécurité des consommateurs et protéger leurs données (ODD 3)

- ▶ Assurer la sécurité et la santé des consommateurs
- ▶ Gérer le risque de cybersécurité et la confidentialité des données

Gouvernance

6. Assurer l'éthique des affaires (ODD 16)

- ▶ Mettre en place une politique anti-corruption
- ▶ Garantir une politique fiscale transparente

7. Équilibrer les pouvoirs et les rémunérations (ODD 5 & 10)

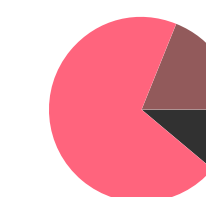
- ▶ Équilibrer les pouvoirs
- ▶ Harmoniser notre politique de rémunération et la rendre transparente

8. Améliorer la transparence des données

- ▶ Garantir la transparence des données financières et extra-financières



8 thématiques d'engagement¹



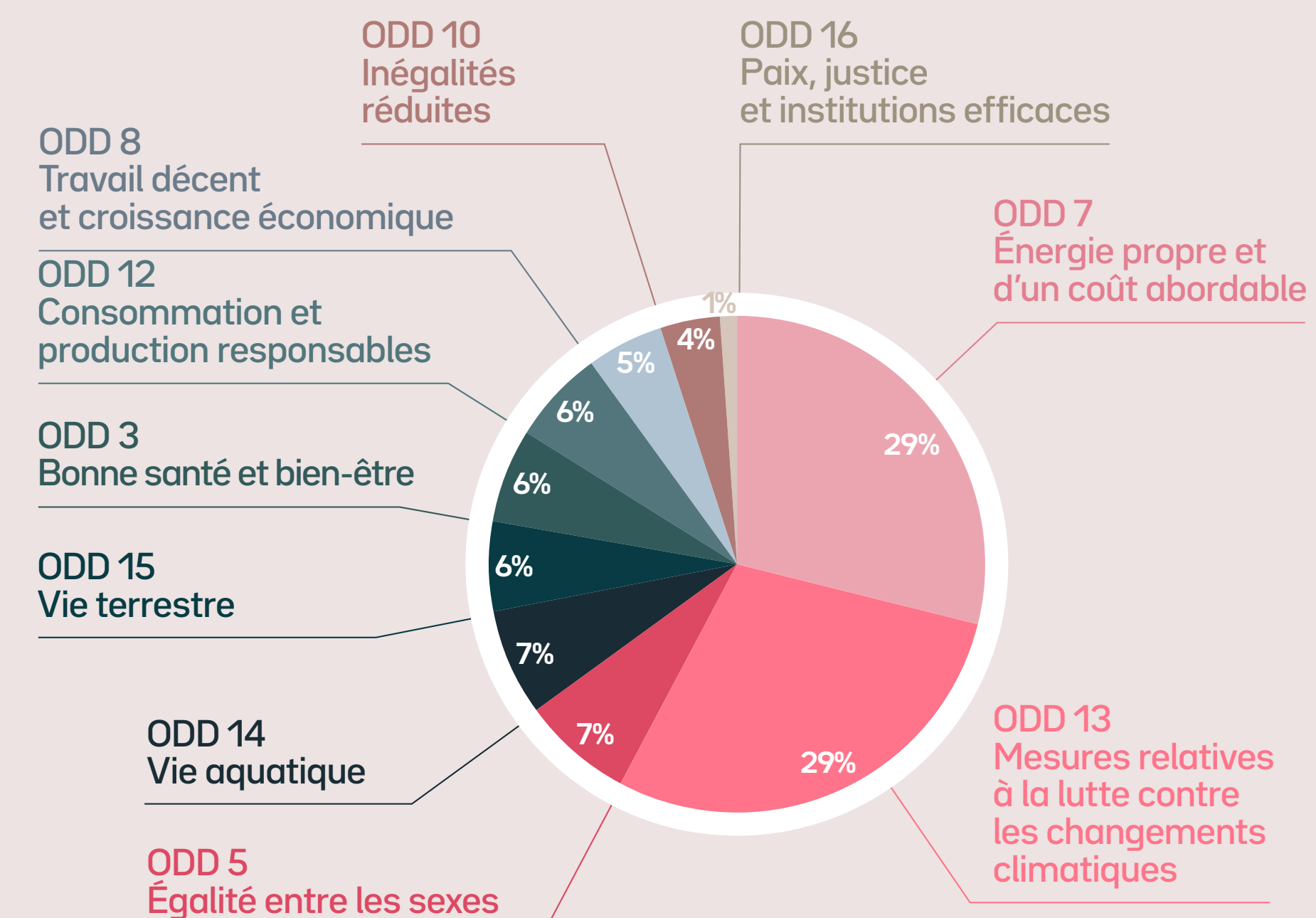
70% de nos engagements concernent l'environnement, 19% des sujets sociaux (11%: autres sujets)

10 engagements collaboratifs¹

227 dialogues et engagements réalisés¹

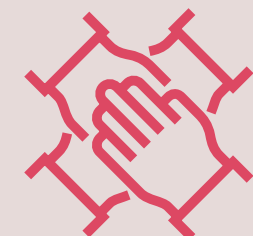
165 réunions et contacts avec des entreprises¹

La répartition de nos engagements par ODD¹



1. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

DES ENGAGEMENTS COLLABORATIFS



En 2025, nous avons pris part à dix initiatives collaboratives, dont trois nouvelles :



Non-Disclosure Campaign 2025

Depuis 2017, le CDP (Carbon Disclosure Project) coordonne chaque année une campagne internationale d'engagement menée par les investisseurs et visant à encourager les plus grandes entreprises mondiales à renforcer la transparence de leurs pratiques en matière de changement climatique, gestion des forêts et préservation des ressources en eau. En 2025, cette initiative a été soutenue par 233 institutions financières, représentant 23 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.



Climate Transition Plan Letter TSE 100

Portée conjointement par CCLA Investment Management et le Local Authority Pension Fund Forum (LAPFF), cette initiative vise, sous forme d'appel à signature, à encourager les sociétés cotées sur l'indice FTSE 100 (hors fonds d'investissement) à renforcer leurs stratégies de transition climatique et de résilience face aux risques climatiques. Elle les invite notamment à soumettre leurs plans de transition au vote des actionnaires lors de leurs prochaines assemblées générales annuelles (AGA). En 2025, le niveau de soutien à cette initiative a atteint un record avec 53 investisseurs signataires, représentant 3,1 billions de livres d'actifs sous gestion.



Follow This

Dans le cadre de cette initiative, l'organisation Follow This a déposé de nouvelles résolutions d'actionnaires en vue des assemblées générales 2026 de Shell et BP, soutenues par 23 investisseurs institutionnels. Ces résolutions visent à clarifier la manière dont BP et Shell créeraient de la valeur pour leurs actionnaires dans des scénarios de baisse de la demande de pétrole et de gaz. Fin 2025, nous avons co-signé cette résolution déposée en janvier 2026.

AMBITIONS 2026

Renforcer le pilotage de nos engagements ainsi que la mesure de leurs impacts

Enrichir notre politique d'engagement autour de nouvelles thématiques émergentes

Ces trois engagements complètent nos sept autres engagements toujours en cours :

- ▶ Investors for a Just Transition - FIR (Forum pour l'Investissement Responsable)
 - ▶ Investor initiative on hazardous chemicals - ChemSec
 - ▶ Support Retailer Tobacco - Pella Funds Management
- ▶ Spring - PRI (Principes pour l'Investissement Responsable)
 - ▶ The 30% Club Investor Group - France Investor Group
 - ▶ Tobacco Free Finance Pledge - Tobacco Free Portfolios
- ▶ Investor initiative for sustainable forests (IISF) - PRI, CERES

Pour plus d'information, consultez notre rapport d'engagement :
<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#vote-etengagement>





Financer la transition vers une économie durable

Forts de nos 43 milliards d'euros investis en obligations durables et de notre fonds de Transition juste, nous avons acquis depuis 2020 une forte expertise dans le financement des projets contribuant à la transition énergétique, à la lutte contre le réchauffement climatique, ainsi qu'à des initiatives à fort impact social et sociétal.

Une expertise reconnue dans les obligations à impact

En 2025, nous avons ainsi poursuivi le développement de nos investissements dans les obligations durables :

- ▶ obligations vertes
- ▶ obligations sociales
- ▶ obligations durables
- ▶ et obligations liées au développement durable

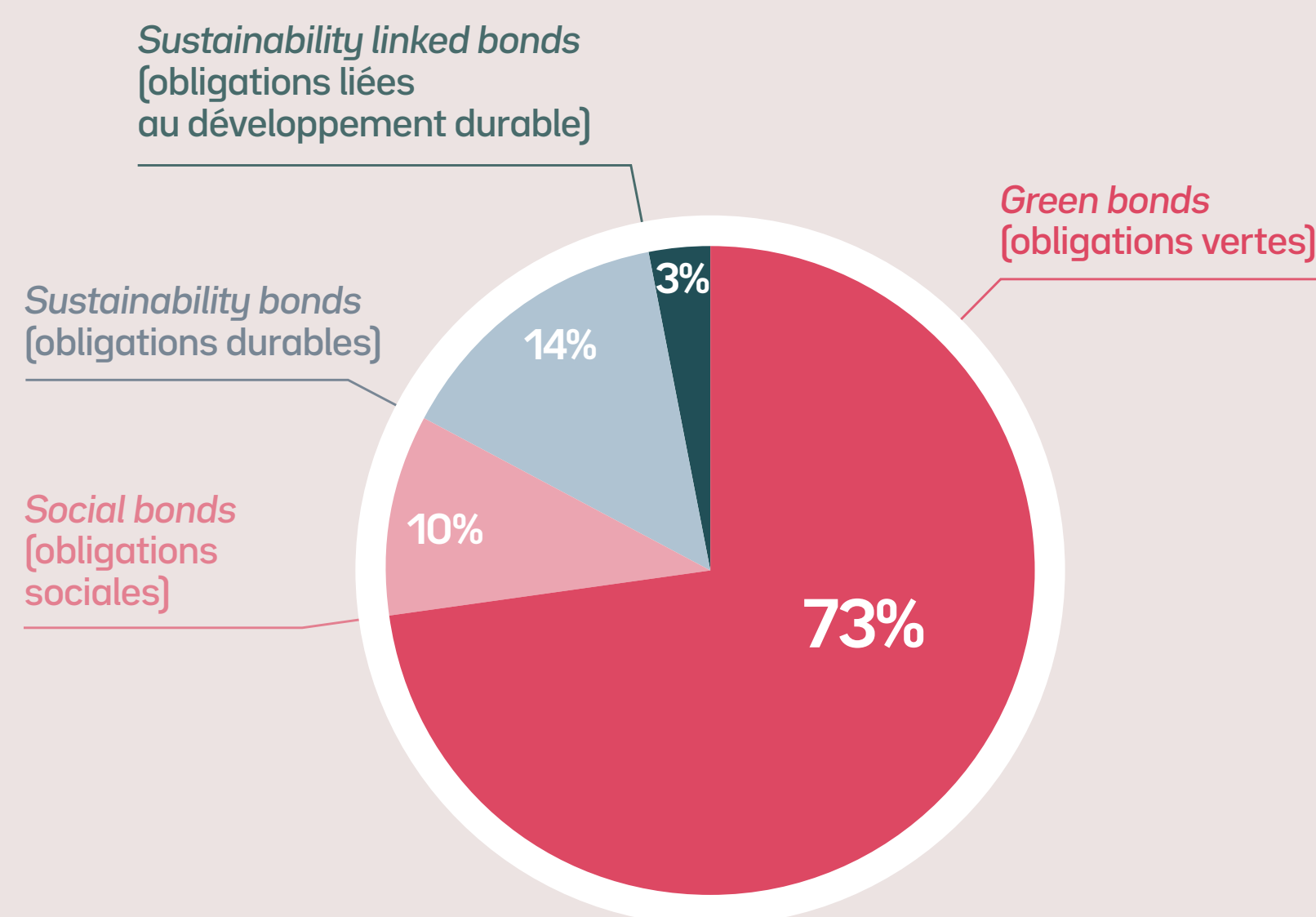
43 Md€

investis en obligations durables¹

73%

de nos obligations durables sont des obligations vertes¹

Répartition de nos obligations durables par thématique¹



Martin Lebelle
Analyste Crédit
et durabilité

Financer la transition énergétique et soutenir des projets à impact social et environnemental constituent des priorités majeures.

Grâce aux obligations durables, nous avons l'opportunité d'orienter des capitaux vers des initiatives concrètes qui répondent aux défis environnementaux et sociétaux actuels tout en créant de la valeur durable pour les investisseurs. 🗨️

« OSTRUM CLIMATE AND SOCIAL IMPACT BOND² », NOTRE FONDS DE TRANSITION JUSTE



En 2022, nous avons lancé notre fonds « Ostrum Climate and Social Impact Bond » dédié à la transition juste³. Ce choix repose sur une conviction forte : la transition écologique ne peut être durable sans être également sociale. À travers ce fonds, nous proposons à nos clients une approche à la fois efficace, holistique et inclusive de la transition. Classé SFDR Article 9⁴ et conforme aux référentiels des labels ISR et GREENFIN, celui-ci est intégralement investi, en dehors de la partie consacrée aux liquidités, dans des obligations durables internationales.

Le fonds intègre les principes d'une transition juste tant dans la sélection des émetteurs que dans celle des instruments financiers et poursuit un triple objectif :

1. Contribuer à la réduction de l'empreinte carbone
2. Favoriser un impact social positif
3. Soutenir la préservation des écosystèmes et des économies locales

1. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025. 2. « Ostrum Climate and Social Impact Bond » est un fonds commun de placement de droit français agréé par l'Autorité des marchés financiers (l'AMF). Natixis Investment Managers International en est la société de gestion. Ostrum Asset Management, le gestionnaire financier par délégation. Ce fonds est exposé au risque de perte en capital. 3. www.ostrum.com/fr/la-transition-juste 4. Ce fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE. L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondée sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé « Publication d'informations en matière de durabilité » disponible sur le site d'Ostrum AM (<https://www.ostrum.com/fr/fonds/5004/ostrum-climate-and-social-impact-bond>).

Une stratégie climat renforcée

Afin de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et d'accompagner la transition énergétique, nous développons une approche climat spécifique qui se décline en quatre piliers.

En 2025, l'arrivée d'une experte climat au sein de notre Direction des Transitions Durables a permis de consolider

notre dispositif d'analyse et de pilotage en la matière. Nous avons ainsi approfondi l'évaluation des plans de transition des entreprises, notamment en renforçant l'analyse de leur niveau de transition climatique grâce à l'élaboration d'un cadre méthodologique dédié, venant parfaitement compléter notre analyse qualitative propriétaire, *Climate Strategy Assessment*.

Une approche structurée en quatre piliers

1

L'évaluation du niveau de transition climatique des entreprises

Double méthodologie propriétaire quantitative et qualitative permettant de classer les sociétés sur 5 niveaux d'alignement sur une trajectoire de décarbonation Net Zéro.

2

La capacité de faire des calculs et de piloter la gestion

Calcul des alignements climatiques de nos fonds et de notre entité.

Pilotage des indicateurs climatiques pour certains portefeuilles.

Mise en œuvre des engagements NZAO ou de l'alignement climatique de nos clients.

3

Le déploiement de nos politiques énergétiques fossiles

Application de notre politique Charbon.

Application de notre politique Pétrole et Gaz.

4

Les actions de dialogue et d'engagement

Actions de dialogue et d'engagement dans le cadre de nos politiques sectorielles Charbon + Pétrole et Gaz.

Actions de dialogue et d'engagement dans le cadre du label ISR v3 relatif aux émetteurs appartenant à des secteurs à fort impact climat mais ne disposant pas de plan de transition crédible.



Suzanne Bourgault

Stratégiste ESG spécialisée dans le climat

Face à l'urgence climatique, notre responsabilité est d'accompagner les entreprises

dans leurs trajectoires de transition, en combinant exigence, dialogue et engagement de long terme. Notre stratégie climat a été conçue en ce sens. ”



L'évaluation du niveau de transition climatique des entreprises (schéma ci-contre)

Cette évaluation (pilier 1) repose sur une double méthodologie propriétaire combinant des critères quantitatifs et qualitatifs. Elle nous permet d'apprécier le niveau d'engagement des entreprises dans leur trajectoire de décarbonation et de les positionner selon cinq niveaux d'alignement avec l'objectif de neutralité carbone (« Net Zéro »): « Manque de données », « Engagées à s'aligner », « En cours d'alignement », « Alignées », et « Ayant atteint le Net Zéro ».

Un dialogue continu avec les entreprises

Au-delà de la mise en œuvre de nos politiques sectorielles et d'exclusion visant le charbon ainsi que le pétrole et le gaz, nous avons poursuivi, tout au long de l'année 2025, un dialogue régulier avec les entreprises afin d'encourager le renforcement de leurs pratiques en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, soit dans le cadre d'engagements individuels, soit dans un cadre collaboratif. Nous avons également accordé une attention particulière à ces enjeux dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote.



Méthodologie quantitative NZIF¹

Déclinaison du **cadre méthodologique NZIF de l'IIGCC²** en un outil de scoring quantitatif propriétaire reposant sur des arbres de décision.

Utilisation de données brutes fournies par les sociétés via un fournisseur de données sélectionné.



Méthodologie qualitative CSA

Analyse qualitative propriétaire des **stratégies climat des entreprises (Climate Strategy Assessment)** appartenant aux secteurs matériels.

Structuration autour de 3 piliers : l'ambition, l'implémentation et la gouvernance.

Focus sur la pertinence du plan de décarbonation et sur l'allocation des dépenses d'investissement.



Classification finale sur une « échelle de maturité climat » (ci-dessous)

Primauté du score CSA en cas de divergence.

Manque de données

Engagées à s'aligner

En cours d'alignement

Alignées

Ayant atteint le Net Zéro

29%

de nos engagements concernent la lutte contre le changement climatique³

13%

de nos engagements concernent la biodiversité³

29%

de nos engagements concernent les énergies propres³

6

Say on Climate votées en assemblées générales³
dont 33% désapprouvées

AMBITIONS 2026

Publier notre politique Climat

Rejoindre la Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI)

FOCUS SUR LES RÉOLUTIONS CLIMAT DES ENTREPRISES

(SAY ON CLIMATE ET RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES)



En 2025, les résolutions climat des entreprises ont fait l'objet d'une analyse de cohérence détaillée, notamment sur :

- ▶ la présence d'objectifs de court, moyen et long terme, sur des périmètres pertinents,
- ▶ la clarté de la stratégie élaborée en vue d'atteindre ces objectifs et si possible la présence d'un plan d'action quantifié (CAPEX),
- ▶ la transparence de l'information communiquée permettant de comprendre les enjeux et les avancées de l'entreprise,
- ▶ la gouvernance conçue pour atteindre ces objectifs climatiques, et notamment la compétence du conseil d'administration, le dialogue avec les parties prenantes, la responsabilisation et l'intéressement des dirigeants.



AMBITIONS 2026

Poursuivre l'accompagnement de nos clients dans leurs trajectoires de décarbonation

Renforcer notre gamme de produits en faveur de la transition énergétique afin d'accompagner les acteurs les plus impactants

Consolider un dispositif exigeant de contrôle et de gestion des risques ESG

Accompagner les projets de nos clients

Au service des projets de vie des citoyens européens



En tant qu'institutionnels européens, nos clients sont uniques. Mais ils ont un objectif commun : sécuriser l'avenir des citoyens.

Parce que nous sommes un maillon essentiel d'une chaîne qui sécurise les retraites et la protection sociale, qui finance la transition et participe à un avenir serein, nous avons un niveau de responsabilité lié à une exigence collective. C'est pourquoi nous accompagnons nos clients dans la mise en œuvre de leurs ambitions d'investissement responsable, en tenant compte de leurs enjeux et de leurs spécificités. Cette approche sur mesure s'appuie à la fois sur l'expertise de nos équipes, la solidité de notre dispositif de gestion responsable et une relation de confiance fondée sur la transparence, le dialogue et une démarche d'amélioration continue.

Notre mission de gérant d'actifs nous engage à conseiller nos clients en partageant nos convictions et en mettant à leur disposition nos expertises via notre gamme de fonds ouverts. Nous les éclairons au quotidien sur les évolutions réglementaires. Nous les accompagnons dans la définition de leur propre stratégie ESG que nous déclinons au sein de leurs fonds dédiés et mandats de gestion financière et dont nous garantissons la bonne gestion conjointe dans la durée. ♥♥

Matthieu Mouly

Directeur du développement



Accompagner durablement les ambitions ESG de nos clients

Parce que l'accompagnement est le socle de notre approche, nous conseillons nos clients à chaque étape de leur démarche ESG. De la définition de leur stratégie d'investissement durable à la mise en conformité réglementaire de leurs engagements, en passant par l'élaboration de reporting dédiés, nos experts mobilisent leurs savoir-faire pour construire des solutions adaptées et alignées avec leurs ambitions de long terme.

La co-construction des stratégies ESG

Chaque décision de sélection, de labellisation, d'exclusion ou de déploiement d'une politique sectorielle peut avoir des conséquences directes sur les investissements et les objectifs de gestion des portefeuilles. C'est pourquoi nous accompagnons nos clients dans la définition d'une politique d'investissement ESG conciliant responsabilité d'investisseur et objectifs financiers. Nous analysons avec eux les différentes options d'investissement et leurs effets potentiels sur des critères clés pour les investisseurs institutionnels. Grâce à des études d'impact réalisées en amont de la mise en œuvre de leur politique d'investissement, nous évaluons notamment l'impact sur le taux actuariel à l'achat, la durée du

portefeuille et les règles d'investissement, des critères particulièrement importants pour les compagnies d'assurance.

Une démarche de labellisation ISR structurée

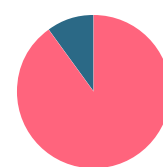
Dès 2020, nous avons engagé une démarche ambitieuse de labellisation ISR de nos fonds ouverts. Afin de répondre aux mieux aux attentes de nos clients, nous avons adopté une organisation agile reposant sur une équipe pluridisciplinaire réunissant experts de la labellisation, membres de nos directions des Gestions et des Transitions Durables et équipes de notre Direction du Développement. Cette organisation nous a permis de développer une expertise reconnue pour accompagner

nos clients tant dans leurs réflexions stratégiques que dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs démarches de labellisation. L'objectif : satisfaire 100 % des demandes de labellisation de nos clients.

En 2025, nous avons poursuivi cette dynamique avec l'intégration des exigences du label ISR V3. Dans cette perspective, nous avons entièrement revu la stratégie de labellisation de notre gamme de fonds ainsi que celle de nos fonds et mandats dédiés labellisés, afin d'en mesurer les impacts sur les portefeuilles concernés. Cette analyse nous a conduit à faire évoluer certains référencements. Ainsi, 60 % des encours labellisés en V2 demeurent labellisés dans le cadre plus contraignant du label ISR V3.

100 %
des demandes
de labellisation ISR
de nos clients
satisfaites¹

90 %
des encours de nos fonds
ouverts labellisés ISR¹



1. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES



Taxonomie européenne, SFDR (avec les classifications Articles 8 et 9), loi énergie-climat, CSRD... La réglementation en matière de finance durable demeure, en France comme en Europe, exigeante afin de répondre aux grands enjeux environnementaux et sociétaux, et ce malgré les simplifications proposées par la Directive Omnibus.

Dans ce contexte en constante évolution, nous accompagnons nos clients en leur apportant des outils, des analyses et des clés de lecture leur permettant d'intégrer ces nouvelles exigences réglementaires dans leurs choix de gestion, tout en renforçant la transparence des informations communiquées à leurs parties prenantes.

Développer une gamme de produits en faveur de la transition énergétique

Convaincus du rôle clé de la finance dans l'accompagnement des transformations économiques et environnementales, nous développons une gamme de solutions d'investissements responsables destinée à soutenir la transition énergétique et sociale. Notre ambition : proposer à nos clients des produits alliant impact, transparence et performance de long terme.

Forts de 43 milliards d'actifs investis en obligations vertes, sociales, durables ou liées au développement durable, nous contribuons au financement d'une économie plus durable en proposant à nos clients une offre d'obligations responsables. Nous développons une expertise reconnue dans le suivi et le pilotage des fonds dédiés au financement des projets environnementaux, sociaux et sociétaux, grâce à un modèle propriétaire. Nous proposons également le fonds « *Ostrum Climate and Social Impact Bond* » dédié à la transition juste.

43 Md€
d'actifs investis
en obligations vertes,
sociales et durables¹

1. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.



AMBITION 2026

Développer des fonds « *Transition Brown to Green* » visant à accompagner la transition de l'ensemble de l'économie, y compris des secteurs et acteurs les plus émetteurs

UNE GAMME D'OUTILS DÉDIÉS À L'ANALYSE ESG



Afin de déployer nos stratégies ESG, nous nous appuyons sur plusieurs bases de données externes offrant un large périmètre de couverture, telles que la base SDG Index¹ pour les émetteurs souverains, la base CDP² pour l'analyse des critères carbone des entreprises, les bases Vigeo³ et MSCI⁴ pour les indicateurs ESG, la base Iceberg Datalab⁵ pour la biodiversité, ainsi que les bases Trucost⁶ ou encore GREaT⁷.

Au-delà de ces référentiels du marché, nous développons également des approches sur mesure afin de répondre aux attentes spécifiques de nos clients. Nous sommes ainsi en capacité d'intégrer des axes d'analyses personnalisés et d'adapter la gestion de leurs portefeuilles à leurs objectifs et politiques d'investissement responsable.

1. SDG Transformation Center - <https://sdgtransformationcenter.org/>

2. CDP - <https://www.cdp.net/en>

3. Vigeo - www.vigeo.com

4. MSCI - <https://www.msci.com/>

5. Iceberg Datalab - <https://www.icebergdatalab.com/fr/>

6. S&P Global - <https://www.spglobal.com/en>

7. LBP AM - <https://www.lbpam.com/fr>

Garantir un dispositif exigeant de contrôle et de gestion des risques ESG

Face au renforcement des exigences réglementaires et à l'évolution des enjeux environnementaux et sociétaux, nous poursuivons le renforcement de notre dispositif de gestion des risques ESG. Notre ambition : mieux identifier, mais aussi mieux piloter et anticiper ces risques afin d'assurer la résilience de nos investissements et la robustesse de nos dispositifs de gestion.

En 2025, nous avons poursuivi la formation des collaborateurs de notre Direction des Risques aux enjeux ESG. Parallèlement, nous avons renforcé l'intégration des différents piliers ESG au sein de notre gouvernance et de notre comitologie des risques, notamment à travers une meilleure intégration des critères ESG au sein de notre cartographie des risques ESG et la formalisation des modalités de gestion associées aux risques identifiés. Nous avons également consolidé notre dispositif de gestion des politiques d'exclusion, tant pour notre propre compte que pour celui de nos clients, et poursuivi nos travaux relatifs à la quantification financière du risque climat. Enfin, le déploiement d'un plan de contrôle dédié à la finance responsable a permis de renforcer le suivi des risques, le respect des exigences réglementaires ainsi que l'appréhension de ces enjeux par l'ensemble de nos collaborateurs.



AMBITIONS 2026

Poursuivre l'évaluation de l'impact financier du risque climat selon différents scénarios, décennies et types d'événements climatiques

Optimiser la gouvernance du suivi et du pilotage des risques ESG afin d'améliorer leur intégration dans nos processus



Malika Koussih
Risk manager

Anticiper pour protéger, c'est l'essence de notre mission.

Notre gestion proactive des risques climatiques et ESG est essentielle pour bâtir des portefeuilles résilients, aptes à faire face aux évolutions écologiques et réglementaires à venir, assurant ainsi la pérennité et la performance pour nos investisseurs. ”



Assurer une gestion transparente et une démarche d'amélioration continue

Parce que la confiance de nos clients repose sur la qualité de notre accompagnement et la transparence de nos pratiques, nous inscrivons la satisfaction de nos clients dans une logique d'amélioration continue.

Une démarche d'amélioration continue

Chaque année, nous évaluons la satisfaction de nos clients concernant notre accompagnement global afin d'identifier les axes de progrès et adapter en continu nos dispositifs. Dans cette perspective, des questions liées aux enjeux ESG sont intégrées à notre enquête annuelle de satisfaction.

Parallèlement, nous répertorions et suivons l'ensemble des engagements pris vis-à-vis de nos clients. Lorsque cela est nécessaire, ceux-ci donnent lieu à la mise en œuvre de plans d'action dédiés. Ce dispositif, renforcé par un dialogue permanent avec nos clients, nous permet de répondre au plus près de leurs attentes, d'intégrer leurs fournisseurs de données, de prendre en compte leurs politiques d'exclusions et de veiller à la bonne application de leurs chartes ESG.

Une politique de gestion responsable transparente

Convaincus que la transparence est une condition essentielle de la confiance, nous mettons à la disposition de nos clients l'ensemble des informations sur notre politique de gestion responsable.

Au niveau de l'entité

► Nos politiques et rapports RSE / ESG

- Rapport de responsabilité sociale des entreprises ;
- Politique ESG ;
- Politiques sectorielles et d'exclusion ;
- Politique de vote et politique d'engagement ;
- Rapport de durabilité, loi énergie-climat¹ ;
- Rapport d'exercice des droits de vote ;
- Rapport d'engagement.

► Nos rapports sur la gestion du risque climat

- Rapport TCFD² ;
- Rapport de gestion des risques de durabilité et des incidences négatives.

Au niveau de chaque portefeuille

- Nos reporting ESG ;
- Nos reporting LEC ;
- Nos reporting d'engagement.

Pour consulter nos rapports et reportings publics :

www.ostrum.com/fr/notredocumentation-rse-et-esg



Lionel Allouche

Responsable
Key account managers

Assurer une gestion responsable

implique d'inscrire notre accompagnement dans une démarche d'écoute et d'amélioration continue. En maintenant un dialogue régulier avec nos clients et en renforçant la transparence de nos pratiques, nous pouvons répondre plus efficacement à leurs attentes dans un environnement en constante évolution. 🗨️

1. Adoptée le 8 novembre 2019, la loi énergie-climat fixe des objectifs ambitieux pour la politique climatique et énergétique française (sortie progressive des énergies fossiles, développement des énergies renouvelables...). 2. Task Force on climate-related Financial Disclosures.

3



AMBITIONS 2026

Faire de notre raison d'être un moteur d'actions partagées

Soutenir le développement des compétences et des parcours

Promouvoir la diversité et l'inclusion sous toutes leurs formes

S'engager collectivement

Nos engagements prennent vie grâce à nos équipes



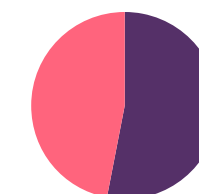
En donnant à nos collaborateurs les moyens d'agir, de développer leurs compétences, d'équilibrer épanouissement professionnel et vie personnelle,

nous leur permettons d'être à la fois au cœur et acteurs de notre stratégie RSE, de porter concrètement notre raison d'être et de contribuer, chaque jour, aux défis sociétaux et environnementaux qui sont les nôtres.

Engagés autour d'une ambition commune, nous cultivons un esprit de collaboration, de responsabilité partagée et de performance, tout en veillant à offrir un environnement de travail inclusif et stimulant.

Gaëlle Théaud-Gautheron
Directrice des Ressources Humaines

47%
de femmes et 53% d'hommes



251 collaborateurs¹

10
ans
d'ancienneté
moyenne¹

96%
des collaborateurs
formés¹

7,13%
des collaborateurs
en situation
de handicap¹

1. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous assurons la valorisation pérenne des actifs de nos clients pour contribuer à leurs missions sociétales dédiées aux projets de vie tels que les retraites, la santé et la protection contre les accidents de la vie (prévoyance, iard).

Fédérer un collectif autour d'une ambition

Pour porter notre ambition et faire vivre nos engagements, nous mobilisons chaque jour nos collaborateurs autour d'objectifs partagés, d'espaces de dialogue et d'initiatives favorisant la coopération. En 2025, cette dynamique collective s'est renforcée autour d'une stratégie commune et l'affirmation d'une nouvelle raison d'être.

Des objectifs partagés pour une vision commune

Cette mobilisation autour de notre vision partagée s'est ainsi traduite par le lancement de chantiers structurants. La **définition de notre raison d'être**, tout d'abord, à laquelle ont participé, tout au long de l'année, plus de 200 collaborateurs via des enquêtes et des ateliers collaboratifs visant à définir nos fondamentaux, notre utilité sociétale et notre mission. La **mise en place de nos OKR (Objectives and Key Results)** ensuite, qui visent à fédérer l'ensemble de l'entreprise autour d'objectifs communs et mesurables. Leur déploiement a également renforcé la compréhension des enjeux, des rôles et des responsabilités de chacun tout en identifiant des territoires de coopération.

80%
des effectifs associés
à la définition
de notre raison d'être
soit + 200 personnes

Des espaces de dialogue au service de l'interactivité

Fluidifier la communication et renforcer la coopération font également partie de nos priorités. Pour cela, trois communautés co-existent afin de s'assurer de la bonne compréhension de notre stratégie et des projets par tous:

- ▶ Le Cercle qui informe nos collaborateurs de la stratégie, du développement et de l'actualité de l'entreprise.
- ▶ Le Forum des Ambassadeurs, un espace d'échanges réunissant une quarantaine de personnes représentatives de nos métiers.
- ▶ Les ateliers de partage des bonnes pratiques managériales, créés en 2025 et dédiés au partage d'expériences et au co-développement autour du management.

L'EchO d'Ostrum, notre newsletter interne mensuelle, complète ce dispositif en décryptant notre stratégie, en présentant les projets en cours et valorisant les initiatives et les parcours de nos collaborateurs.



Valérie
Chaussende
Directrice RSE

Parce que notre responsabilité d'entreprise va au-delà de notre performance financière,

nous affirmons aujourd'hui notre contribution à la société au cœur d'une nouvelle raison d'être. Celle-ci a été définie collectivement à travers un processus enrichissant pour tous les collaborateurs, leur permettant de se poser les bonnes questions sur le sens profond de l'utilité sociétale de leur entreprise. 🗨️

Favoriser le développement des compétences

Dans un secteur en constante évolution, encourager le développement des compétences de nos collaborateurs constitue un levier clé pour soutenir notre performance, renforcer notre leadership et nos capacités d'innovation. C'est aussi offrir à chacun des perspectives d'évolution en phase avec ses ambitions.

Les compétences métiers au cœur du dispositif

En vue de renforcer les savoir-faire de nos collaborateurs et d'accroître leur employabilité, nous proposons un large éventail de formations aux formats variés. Portant sur des thématiques clés telles que les risques et la réglementation, la gestion d'actifs ou la conformité, elles couvrent l'ensemble des expertises au cœur de nos métiers.

La formation de nos managers, une priorité

Parce que les managers jouent un rôle central dans l'engagement et le développement des équipes, ils doivent disposer de compétences spécifiques. En 2025, nous avons accompagné l'ensemble de nos managers au travers de sessions dédiées, tout en formant les nouveaux managers à leurs responsabilités.

L'intelligence artificielle et le travail collaboratif, des enjeux d'actualité

Depuis 2024, nos collaborateurs sont invités à se former à l'IA générative. Au programme : rédaction de prompts efficaces, cas d'usage appliqués à la finance, étude de cas pratiques. Une soixantaine d'assistants ont également été développés et mis à la disposition de tous via notre IA interne : **MAiA**.

En parallèle, nous avons accentué nos formations dédiées aux outils collaboratifs. Une communauté d'une vingtaine de collaborateurs s'est réunie à cinq reprises en 2025 pour échanger sur les usages du logiciel Copilot, tandis que six sessions de formation ont été organisées autour de nos outils digitaux.

4 599

heures de formations réalisées¹

dont 14,5% en e-learning

96%

des collaborateurs formés¹

dont 18 à une formation diplômante ou certifiante

24 000

formations¹ accessibles en libre-service

sur notre plateforme LinkedIn Learning

AMBITIONS 2026

Renforcer la sensibilisation de nos collaborateurs aux enjeux liés au climat, à l'Intelligence Artificielle, à la biodiversité, aux risques physiques et de transition, aux pesticides ou encore aux PFAS²

Poursuivre la formation de nos managers via le déploiement de conférences, de formations ciblées et de dispositifs de co-développement entre pairs



2 QUESTIONS À

Nathalie Beauvir
Stratégiste ESG senior

Proposez-vous des formations aux enjeux ESG ?

Bien sûr. Depuis 2019, nous avons développé un programme de formations spécifique et particulièrement dynamique. Il s'adresse à l'ensemble de nos collaborateurs : gérants et analystes, membres des directions du Contrôle permanent et des Risques, collaborateurs en relation directe avec nos clients. L'objectif est de les accompagner au mieux sur ces sujets.

Quelles formations spécifiques avez-vous mis en place en 2025 ?

Au cours de l'année passée, six webinaires ont été organisés sur des thématiques telles que les méthodes de notation, les politiques d'exclusion, les data providers ou encore l'évolution de la réglementation SFDR, principalement à destination de la Direction des Gestions, des Risques et du Développement. Une formation dédiée à la CRSD a été proposée aux analystes, gérants et équipes risques. Et pour l'ensemble des collaborateurs, une sensibilisation aux enjeux climatiques a été déployée sous forme d'ateliers « 2tonnes ». 🍷

1. Source : Ostrum Asset Management - Données consolidées provisoires au 25/02/26 (environ 90% des heures réalisées). 2. PFAS (Per and Polyfluoroalkyl Substances): substances per- et polyfluoroalkylées, également appelés « polluants éternels ».



Créer du lien social entre nos équipes

Créer du lien pour encourager la bienveillance et la coopération, c'est aussi impliquer chacun dans la vie et la culture de l'entreprise. En 2025, cette ambition s'est concrétisée par de nombreux moments de partage et de convivialité, favorisant la cohésion et le plaisir de travailler ensemble.

Des initiatives favorisant l'énergie collective

Tout au long de l'année, de nombreuses actions ont permis d'impliquer nos collaborateurs et de renforcer les liens entre les équipes. Des événements festifs ont ainsi été organisés à l'occasion de la fête de la musique et des célébrations de fin d'année. Le *Family Day*, rendez-vous annuel très attendu, a permis aux enfants de nos collaborateurs, âgés de 4 à 10 ans, de découvrir l'entreprise à travers des activités ludiques et pédagogiques. Des vidéos, enfin, valorisant nos équipes ont été réalisées et diffusées afin de favoriser la connaissance mutuelle, de partager les expériences et d'encourager le dialogue entre les métiers.



Fanny Galène-Biard

Responsable de la communication interne et événementielle

Les moments de convivialité que nous créons ensemble renforcent le lien entre les collaborateurs.

Ces temps informels nourrissent le partage de nos ambitions stratégiques. Ils favorisent également la confiance de nos collaborateurs et nous permettent de mieux nous connaître. C'est un facteur clé pour travailler de manière plus efficace et collective. 💡

Encourager la diversité et l'inclusion de tous les talents

Parce que la diversité est un facteur d'innovation et de créativité, nous plaçons l'inclusion au cœur de notre politique de ressources humaines. Qu'il s'agisse de promouvoir l'égalité femmes-hommes, de valoriser l'intergénérationnel, d'accompagner les situations de handicap ou de soutenir nos collaborateurs LGBT+, notre collectif se mobilise au quotidien pour permettre à chacun de révéler pleinement ses talents.

Une politique diversité pilotée dans la durée

Créer un environnement de travail ouvert et inclusif suppose une évaluation régulière des actions engagées. Depuis 2021, Ostrum Asset Management confie cette démarche à un organisme tiers indépendant. Dans la perspective de la prochaine évaluation prévue en 2026/2027, une session de réflexion a été organisée en 2025 avec l'ensemble de nos managers afin de les accompagner dans l'appropriation de ces enjeux avec leurs équipes.

Une tolérance zéro vis-à-vis des discriminations

Nous avons également réaffirmé notre engagement de tolérance zéro vis-à-vis de toutes formes de discrimination. L'ensemble de nos collaborateurs dispose d'un accès, via l'intranet, à toutes les démarches permettant de signaler une situation de discrimination.

AMBITIONS 2026

Évaluer notre politique diversité qui permettra de mesurer les progrès réalisés et d'identifier de nouveaux axes d'amélioration

Sensibiliser nos collaborateurs aux micro-agressions afin de renforcer la prévention des discriminations





Promouvoir l'égalité femmes / hommes

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une priorité. En 2025, nous avons renforcé nos actions pour favoriser la mixité dans le recrutement, accompagner les parcours féminins et garantir l'équité salariale.

Une politique de recrutement volontariste

Notre politique de recrutement encourage la mixité en se donnant comme règle de présenter au moins une candidature féminine dans chaque short-list de recrutement. Nous avons également encouragé la participation de collaboratrices, en tant que marraines, au programme international « *Women in Finance* », visant à promouvoir la place des femmes dans les métiers de la finance et à attirer de nouveaux talents féminins.

Des parcours féminins encouragés

Afin de renforcer la mixité au sein de nos instances de leadership, nous soutenons le réseau féminin « *WINN* » qui agit au quotidien pour attirer et fidéliser les talents

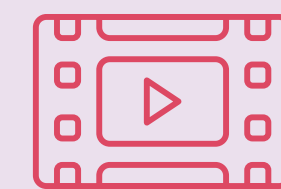
féminins. Nous participons également à des programmes annuels développés par le Groupe à destination de nos collaboratrices avec pour objectifs de les accompagner dans le développement de leurs compétences, de soutenir leurs trajectoires professionnelles et de les encourager à accroître leur visibilité.

AMBITION 2026
Atteindre la parité au sein de nos effectifs

Une égalité salariale garantie

Chaque année, une enveloppe budgétaire spécifique est consacrée à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Nous avons également systématisé la révision salariale des collaboratrices revenant de congé maternité et avons mis en place le maintien du salaire à 100 % pendant l'intégralité du congé paternité et d'accueil d'un enfant.

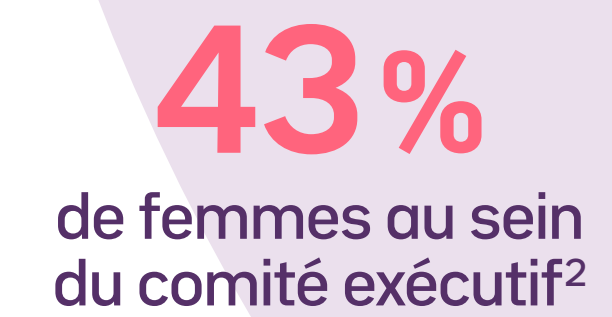
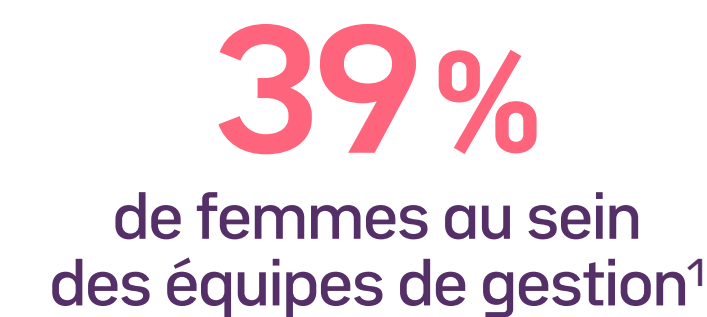
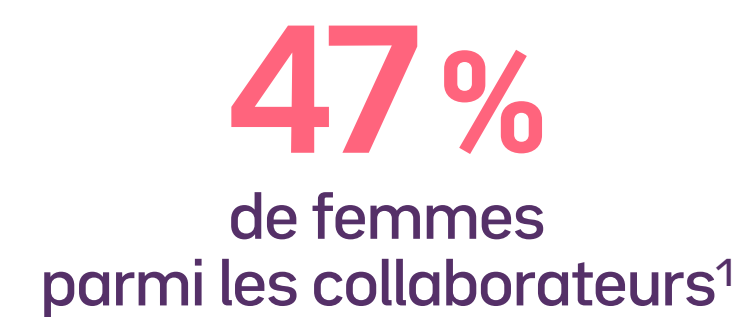
COMMUNIQUER POUR VAINCRE LES PRÉJUGÉS



Tournage d'une série de trois vidéos

À l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes nous avons convié nos collaborateurs à participer au tournage d'une série de trois vidéos destinées à déconstruire certaines idées reçues :

- ▶ Les hommes sont-ils vraiment plus performants en finance ?
- ▶ Les femmes sont-elles moins enclines à négocier leur salaire ?
- ▶ Une équipe mixte est-elle synonyme de meilleures performances ?



1. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025. 2. Au sens de la Loi Rixain.

Accompagner les situations de handicap

Conscients de notre rôle dans l'inclusion de toutes les formes de handicap, nous nous engageons chaque jour à mieux accompagner nos collaborateurs aux besoins spécifiques. Un accord permet notamment aux collaborateurs en affection longue durée de bénéficier des mêmes aménagements que leurs collègues en situation de handicap.

Une démarche de recrutement engagée

Chaque année, notre groupe déploie de nombreuses actions en faveur du recrutement de personnes en situation de handicap : participation à des forums spécialisés, recours à des cabinets de recrutement dédiés, présentation de nos métiers auprès des jeunes lors d'événements tels que les « Duo Days ». Le groupe a également noué des partenariats avec plusieurs grandes écoles, telles que l'ESSEC, CentraleSupélec, l'ENSAE ou SKEMA en sensibilisant notamment les étudiants lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Des conditions de travail adaptées

Accompagner les collaborateurs en situation de handicap, c'est aussi mettre en place des aménagements spécifiques favorisant leur intégration et leur confort de travail. Dans cette optique, nous avons renforcé l'accessibilité de nos locaux et adapté les postes de travail, tant en matière d'équipements que d'ergonomie. Nous proposons également un accompagnement personnalisé assuré de manière coordonnée par le médecin du travail, l'assistante sociale et notre référente handicap.

Le soutien aux entreprises du secteur adapté

Notre engagement se traduit également dans notre politique d'achats responsables, avec un recours, dès que cela est possible, aux entreprises du secteur adapté (STPA).

Par ailleurs, pour faire évoluer les regards sur le handicap, nous participons régulièrement aux actions de sensibilisation proposées par le Groupe BPCE : animations, conférences, formations.

7,13 %
de collaborateurs
en situation de handicap¹



Orlane Belmana
Responsable des ressources
humaines

L'inclusion en matière de handicap, c'est aussi soutenir les proches.

Nous proposons un soutien spécifique à nos collaborateurs aidants d'un enfant ou d'un conjoint en situation de handicap. 🗨️

1. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

Encourager les équipes intergénérationnelles

Favoriser la complémentarité des générations est un levier essentiel de performance et de cohésion. En valorisant à la fois l'énergie des plus jeunes et l'expérience des collaborateurs les plus expérimentés, nous créons un environnement propice au partage des savoirs.

Une écoute attentive de nos collaborateurs juniors

Parmi les actions phares en faveur de nos plus jeunes collaborateurs, cinq petits-déjeuners ont été organisés en 2025 avec notre Directeur Général et la Direction des Ressources Humaines afin de mieux percevoir leurs attentes et connaître leurs idées. Par ailleurs, le « Welcome Day » offre chaque année à nos stagiaires et alternants une occasion privilégiée de découvrir l'entreprise, de tisser des liens durables et de faciliter leur intégration. Présentation de l'entreprise, témoignages d'anciens alternants, immersion au sein des équipes : cette journée rythmée favorise les échanges et la compréhension de nos métiers.

La valorisation de l'expérience de nos collaborateurs seniors

Nous nous appuyons également sur l'expérience de nos collaborateurs les plus expérimentés, tout en restant attentifs à leurs aspirations de mobilité. Nous veillons ainsi à leur offrir des opportunités de développement notamment via la formation.

L'accompagnement des fins de carrière

Des dispositifs spécifiques sont proposés : temps partiel senior, congé de fin de carrière, aide au rachat de trimestres ou indemnité complémentaire pour les emplois en transformation, conversion de l'indemnité de fin de carrière en temps, mécénat de compétences. Notre groupe propose également aux salariés âgés de 57 ans et plus trois conférences retraite par an, en partenariat avec le groupe de protection sociale Malakoff Humanis.

AMBITIONS 2026

Renforcer la part des collaborateurs juniors au sein de l'entreprise de +11%

Initier un dispositif de reverse mentoring favorisant le partage des compétences autour des usages de l'IA

Organiser six petits-déjeuners d'échange entre la Direction et nos collaborateurs seniors

Déployer le programme « Fifty+ » du Groupe BPCE auprès de nos collaborateurs de plus de 50 ans pour encourager la transmission des savoirs, accompagner les évolutions de carrière, promouvoir le bien-être et lutter contre les stéréotypes liés à l'âge

PROMOUVOIR LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

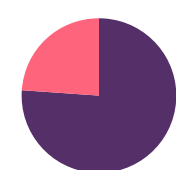


Students Challenge

Pour la sixième année consécutive, Ostrum Asset Management s'est engagé, en 2025, dans le « Students Challenge by Natixis Investment Managers ». Ce programme phare en faveur de la transmission des savoirs, de la diversité et de la professionnalisation permet à douze équipes d'étudiants de gérer un portefeuille virtuel multi-actifs de 100 M\$ sur trois mois avec l'accompagnement de gérants d'actifs. Les projets sont évalués selon des critères exigeants : performance financière, solidité de la thèse d'investissement, cohérence avec le contexte macro-financier et rigueur dans le suivi des risques.

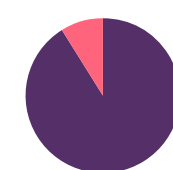
24%

de collaborateurs seniors¹
[+ de 55 ans]



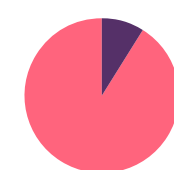
9%

de collaborateurs juniors¹
[- de 30 ans]



91%

de collaborateurs de plus de 55 ans formés²



1. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025. 2. Source : Ostrum Asset Management - Données consolidées provisoires au 25/02/26 (environ 90% des heures réalisées). La formation comprend les formations en présentiel et en distanciel (y compris en e-learning).

Favoriser l'inclusion de nos collaborateurs LGBT+

Soutenir l'inclusion de nos collaborateurs LGBT+ fait pleinement partie de nos engagements. À ce titre nous déployons des actions de sensibilisation et d'accompagnement afin de favoriser un environnement de travail respectueux, ouvert et inclusif.

Des actions concrètes pour l'égalité des droits

En 2025, le «**Pride Month**» a été l'occasion d'organiser un petit-déjeuner d'échange avec l'association All Equals, ainsi qu'une journée de sensibilisation aux micro-agressions en réalité virtuelle.

Soutenu par la direction d'Ostrum Asset Management, le réseau All Equals promeut l'égalité des droits et l'inclusion des collaborateurs LGBT+ au sein du Groupe BPCE. Ouvert à tous, il fédère les collaborateurs quelles que soient leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, et propose de nombreuses actions de sensibilisation. En matière de droits, le congé paternité et d'accueil d'un enfant a été étendu à toutes les parentalités, avec un maintien du salaire à 100% sur toute sa durée.

100 %
du salaire maintenu pendant toute la durée du congé paternité et d'accueil d'un enfant.
Dispositif ouvert à toutes les parentalités.



Faciliter le quotidien de nos collaborateurs

Dans un contexte de généralisation du travail hybride, nous avons mis en place une organisation visant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Télétravail, intranet enrichi, services dédiés... ces initiatives témoignent de notre volonté de faciliter concrètement la vie de nos collaborateurs.

Autonomie et flexibilité, les clés du télétravail

Depuis 2015¹, nous encourageons le développement du télétravail. Ce mode d'organisation hybride, combinant distanciel et présentiel, offre une plus grande flexibilité : des temps sur site pour favoriser les échanges et la cohésion d'équipe, et des temps à distance propices à la concentration et à l'efficacité individuelle. Il contribue également à l'évolution de nos pratiques managériales. En favorisant la délégation, il renforce la responsabilisation et l'autonomie de nos collaborateurs.

Un intranet au service des nouvelles organisations

Au cœur de cette organisation hybride, notre intranet recrée une véritable « place du village » digitale. Il offre à chaque collaborateur, sur site comme en télétravail, un accès centralisé aux informations utiles au quotidien : chartes de bonnes pratiques, conseils pour le management à distance, rappels des règles de fonctionnement en réunion.

AMBITION 2026

Réaliser une enquête auprès de nos collaborateurs sur les usages de notre intranet

10

jours² de télétravail par mois

+15 jours par an pour les aidants familiaux

100%

des collaborateurs éligibles au télétravail²

95%

des collaborateurs pratiquent le télétravail²



Tanguy Charlotin
Analyste données et reporting client

Les dispositifs mis en place, comme le télétravail, les services dédiés ou les outils collaboratifs, facilitent concrètement notre quotidien.

Ils nous permettent de mieux concilier performance et équilibre personnel, dans un environnement de travail flexible et attentif aux besoins de chacun. 🗨️

DES SERVICES POUR LE BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS



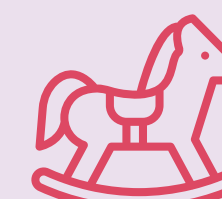
Assistance dédiée aux aidants

De nombreux collaborateurs sont aidants familiaux. Pour les accompagner, un dispositif spécifique visant à les aider dans la gestion de la perte d'autonomie d'un proche est proposé en partenariat avec la société Prev&Care.



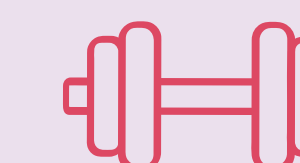
Conciergerie

Pressing, coiffure, soins esthétiques, vente d'objets du quotidien, séances de gymnastique ou de yoga : notre conciergerie offre une large palette de prestations directement sur notre site.



Réseau de crèches

Nos collaborateurs peuvent bénéficier de places réservées au sein des 1900 crèches des réseaux Babilou et 1001 crèches. Nous leur proposons également un accès au service Babirelais, pour des besoins d'accueil occasionnels.



Salles de sport

Un espace sportif est à disposition de nos collaborateurs à proximité de nos locaux. Nous bénéficions également de tarifs préférentiels au sein de diverses salles de sport.



Parking à vélos

Et pour encourager la mobilité douce, un parking sécurisé est mis à disposition dans l'immeuble. Des ateliers de réparation sont également proposés tout au long de l'année.

1. Au travers des opérations capitalistiques ayant conduit à la création d'Ostrum Asset Management le 1^{er} octobre 2018. 2. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

Pilier

4

Protéger les équilibres de demain

Être exemplaire dans notre fonctionnement



À l'image de l'exigence que nous portons aux entreprises dans lesquelles nous investissons, nous veillons chaque jour à l'exemplarité de notre fonctionnement.

Gouvernance équilibrée, dialogue avec nos parties prenantes, gestion responsable et respect d'une éthique exigeante constituent les fondements de notre engagement. Acteur impliqué au sein de la place financière, nous contribuons également à faire évoluer les pratiques vers plus de responsabilité. Plus largement, nous avons à cœur d'avoir un impact positif sur notre écosystème en œuvrant à la construction d'un modèle économique et financier durable. Dans cette dynamique, nos collaborateurs jouent un rôle essentiel, en contribuant concrètement à la réduction de notre empreinte environnementale, à une gestion responsable des ressources et au développement d'initiatives solidaires.

Vanessa Casano
Secrétaire générale

AMBITIONS 2026

Faire de notre gouvernance un modèle d'exemplarité

Accompagner l'évolution des pratiques de la place financière

Réduire durablement notre impact environnemental

Agir concrètement au service de la société civile

43%

de femmes au sein du comité exécutif¹

-79%

de consommation d'énergie²

4,9 t eq CO₂

d'empreinte carbone par ETP³

1. Au sens de la Loi Rixain. 2. Chiffre mesuré par rapport à 2019, l'année de référence, avant Covid. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025. 3. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

Garantir une gestion d'entreprise responsable

Garantir une gestion responsable est essentiel pour protéger durablement les intérêts de notre entreprise et de nos parties prenantes, en premier lieu ceux de nos clients. Cela se traduit par une attention particulière portée à la composition de notre gouvernance, au maintien du dialogue avec nos parties prenantes et au respect d'une haute éthique professionnelle.

Promouvoir une gouvernance équilibrée

Afin de concilier autonomie de gestion et protection des intérêts de l'ensemble de nos parties prenantes, nous veillons à l'équilibre et à la robustesse de notre gouvernance. Celle-ci s'inscrit pleinement dans les principes définis par notre groupe et respecte l'ensemble de nos obligations réglementaires.

Un conseil d'administration pluriel

Notre conseil d'administration reflète la diversité de nos parties prenantes et assure une représentation équilibrée de :

- ▶ notre groupe actionnarial,
- ▶ nos réseaux bancaires partenaires,
- ▶ des représentants de notre union économique et sociale dont deux participent aux réunions sans voix délibérative.

Par sa composition, il garantit son indépendance dans l'exercice de ses missions, au service des intérêts de l'entreprise et de ses actionnaires sur le long terme.

Son rôle est double :

- ▶ **veiller à la qualité des services** proposés à nos clients distributeurs, notamment les réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne,
- ▶ **superviser les sujets ESG et climat** en validant les orientations stratégiques liées à notre démarche de gestion responsable.

Une équipe dirigeante engagée

Notre comité exécutif favorise, quant à lui, une réflexion collégiale et transversale sur les orientations stratégiques de l'entreprise. Composé de 9 membres représentants les métiers et fonctions clés de l'entreprise, il incarne la diversité des expertises, avec 43%¹ de femmes.

NOTRE ACTIONNARIAT

Natixis Investment Managers est actionnaire à

100%

d'Ostrum Asset Management

Natixis Investment Managers appartient au Groupe BPCE,

2^e

groupe bancaire en France

LA COMPOSITION DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

Stéphanie Paix

Senior Advisor, Groupe BPCE

ADMINISTRATEURS

Cédric Glorieux

Directeur Produits et Solutions, Banque de Proximité et Assurances - Groupe BPCE

Christophe Lanne

Directeur des ressources humaines et de la transformation de Natixis IM, Executive President of Natixis IM os et Président du Bord of Directors de NIM os

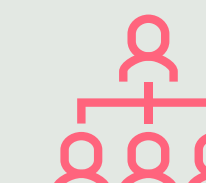
Jennifer Baert

General Counsel de Natixis

Nathalie Bricker

Directrice générale adjointe de Natixis IM

LA COMPOSITION DE NOTRE COMITÉ EXÉCUTIF¹



Olivier Houix

Directeur Général

Rémi Ardaillou

Directeur des risques

Emmanuel Bourdeix

Directeur des gestions quantitatives

Vanessa Casano

Secrétaire générale

Gaëlle Mallejac

Directrice des gestions

Matthieu Mouly

Directeur du développement

Gaëlle Théaud-Gautheron

Directrice des opérations et de la transformation [DRH]

43%









de femmes au sein du comité exécutif¹

¹. Source : Ostrum AM au 31/12/2025, membres présents au 31/12/2025 au sens de la loi Rixain.



Cultiver le dialogue avec nos parties prenantes

Entretenir un dialogue régulier et transparent avec nos parties prenantes est primordial pour comprendre leurs attentes, nourrir notre vision et faire évoluer nos pratiques. Cet échange nous permet de construire des réponses adaptées et des relations de confiance durables.

	 Clients	 Collaborateurs	 Actionnaires	 Associations
Parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Investisseurs institutionnels ▶ Investisseurs particuliers ▶ Plateformes de distribution ▶ Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Collaborateurs d'Ostrum Asset Management ▶ Représentants du personnel et syndicats 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actionnaires BPCE et Natixis Investment Managers (Natixis IM) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Article1 ▶ La Mie de Pain ▶ La Cravate Solidaire
Modes de relation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réponses à des questionnaires ▶ Appels d'offres et propositions de gestion ▶ Conseil, élaboration et gestion de produits ▶ Création et modification des contrats ▶ Communications et informations économiques et financières ▶ Comités de gestion, de crédit, ISR, de suivi de projet ▶ Séminaires, réunions de travail ▶ Échanges informels, déjeuners clients ▶ Visites in situ ▶ Due diligences opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Supports d'information internes ▶ Réunions d'information trimestrielles des collaborateurs ▶ Ateliers de co-construction ▶ Réunions trimestrielles des managers ▶ Conférences ▶ Comités spécifiques (ex. CSE, CSSCT, négociations) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence d'actionnaires de Natixis ou Natixis IM au conseil d'administration d'Ostrum Asset Management ▶ Présence du directeur général d'Ostrum Asset Management au comité de direction de Natixis IM ▶ Réunions et comités 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Échanges et mécénat de compétence
	 Acteurs institutionnels et régulateurs	 Établissements d'enseignement supérieur	 Émetteurs	 Fournisseurs
Parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Autorités de régulation financière ▶ Instances de place 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Universités ▶ Écoles de commerce et de finance 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Entreprises ▶ États 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prestataires de biens et de services ▶ Fournisseurs de données ▶ Partenaires
Modes de relation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transmission d'informations et de documents pour contrôle et audit ▶ Participation active à de nombreux groupes et instances de place, nationaux et internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Partenariat: mentorat, présentation aux étudiants, forums de recrutement ▶ Accueil de stagiaires et d'étudiants en contrat d'alternance ou d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participation aux assemblées générales ▶ Dialogue avec les entreprises (émetteurs de dettes et d'actions) ▶ Déclarations d'investisseurs visant des secteurs privés et publics ▶ Coalition d'investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appel d'offre ▶ Relation de confiance répondant à notre charte d'achat responsable

Affirmer une éthique professionnelle exigeante

Notre code de conduite¹ formalise les principes et les bonnes pratiques qui guident nos actions au quotidien.

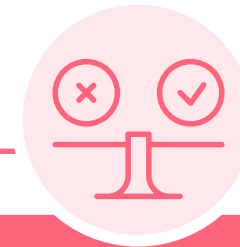
Il s'applique à l'ensemble de nos collaborateurs ainsi qu'à nos fournisseurs et à nos partenaires, afin de garantir le respect d'une éthique professionnelle exigeante.

C O D E D E C O N D U I T E



Être orienté client

- ▶ Protéger les intérêts de nos clients
- ▶ Communiquer en transparence avec nos clients
- ▶ Protéger les informations et les données de nos clients
- ▶ Traiter les réclamations et les demandes de nos clients avec réactivité et équité



Agir avec éthique

- ▶ Respecter nos collaborateurs et s'assurer de leur développement
- ▶ Faire preuve d'éthique professionnelle
- ▶ Garantir l'intégrité des marchés



Agir de manière responsable

- ▶ Agir en cohérence avec les engagements RSE de Natixis
- ▶ Assurer notre sécurité financière



Protéger les actifs et la réputation de GFS et du Groupe BPCE

- ▶ Protéger nos actifs
- ▶ Assurer la continuité de notre activité
- ▶ Communiquer de manière responsable avec nos parties prenantes externes

Comportements à adopter



1. Élaboré en 2017 par Natixis.

Assurer la cybersécurité et la protection des données

Assurer une cybersécurité exemplaire est primordial pour protéger nos systèmes d'information et assurer la protection de nos données. Nos équipes jouent dans cette optique un rôle essentiel, notamment par l'adoption de bonnes pratiques en matière de sécurité informatique et numérique.

Afin de protéger nos systèmes d'information et nos données, nos équipes de sécurité des systèmes d'information identifient et évaluent en continu les risques liés aux technologies numériques.

Elles veillent également à l'efficacité de notre dispositif de maîtrise des risques, et accompagnent nos collaborateurs dans l'adoption des bonnes pratiques. Des actions de sensibilisation régulières sont ainsi menées, notamment autour des risques cyber et du phishing à travers des formations et des campagnes dédiées.

En 2025, à l'occasion de la Journée européenne de la protection des données personnelles, un focus a été consacré aux usages de l'IA générative. L'objectif : rappeler les bonnes pratiques permettant à chacun de protéger ses données.



Aurélie Assegond

Responsable Sécurité du Système d'Information, Continuité d'Activité et Déléguée à la Protection des Données

La cybersécurité repose autant sur des dispositifs techniques que sur les comportements de chacun.

En sensibilisant nos collaborateurs et en renforçant leurs réflexes face aux risques, nous faisons de la protection des données une responsabilité partagée au quotidien. 💡

Accompagner la transformation du secteur financier

Acteur engagé au sein de la place financière, nous contribuons activement à faire évoluer les pratiques de la gestion d'actifs vers plus de responsabilité. À travers notre participation aux initiatives de place et l'intégration d'objectifs RSE dans notre politique de rémunération, nous entendons faire émerger des pratiques plus responsables et plus durables.

Proposer une rémunération alignée avec nos objectifs RSE

L'intégration des enjeux RSE dans nos dispositifs de rémunération constitue un levier concret pour ancrer durablement ces priorités au cœur de notre performance. Ainsi, une part variable de la rémunération des membres de notre comité exécutif, 15% en moyenne, est directement indexée sur l'atteinte d'objectifs définis au sein de notre politique RSE. Au sein de nos équipes de gestion, la rémunération variable des équipes de recherche crédit et durabilité est également liée à des objectifs d'intégration

de critères ESG et à la mise en œuvre de notre stratégie de gestion responsable. Des critères spécifiques sont par ailleurs intégrés dans l'évaluation des gérants et analystes, en fonction de leur pôle d'appartenance. Enfin, notre accord d'intéressement intègre une clause RSE : il prévoit, chaque année, le suivi d'au moins une formation dédiée ou la réalisation d'une action solidaire par un minimum de 30% de notre effectif. En 2025, 56,3% de nos collaborateurs avaient rempli cet objectif.

15%

de la rémunération des membres du comité exécutif indexés sur des objectifs RSE¹

100%

des gérants et analystes évalués sur des objectifs intégrant des critères ESG¹

56,3%

des collaborateurs engagés en 2025 à travers une formation RSE ou une action solidaire¹

12

initiatives de place auxquelles nous contribuons activement¹

¹ Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.



Construire le cadre de la finance durable

Convaincus que la transformation du secteur passe par une mobilisation collective, nous nous engageons activement au sein de groupes de travail destinés à construire le cadre d'une finance durable.



Commissions / Groupes de travail¹

- ▶ Plénière Investissement Responsable
- ▶ Commission Investissement Responsable
- ▶ Groupe de travail Opérationnalisation des plans de transition
- ▶ Groupe de travail SFDR

FIR FORUM POUR
L'INVESTISSEMENT
RESPONSABLE

Commissions / Groupes de travail¹

- ▶ Commission Dialogue & Engagement
- ▶ Groupe de travail Indicateurs Sociaux & Taxonomie



International
Capital
Market
Association

Commissions / Groupes de travail¹

- ▶ Groupe de travail sur la revue des lignes directrices de l'ICMA sur les obligations de transition [« *Transition Bonds* »], classe d'actif visant à (re)financer des projets critiques pour l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, en particulier ceux d'émetteurs appartenant à des secteurs fortement émissifs.
- ▶ Groupe de travail sur le reporting d'impact relatif aux projets sociaux financés par les fonds levés via les obligations sociales ou les obligations durables [social bonds / sustainability bonds].
- ▶ Groupe de travail sur la comparaison des standards officiels régionaux dont le standard d'obligation verte européen [EU Green Bond Standard] avec les lignes directrices de l'ICMA sur les obligations vertes [green bond principles].



Audrey Hyvernats
Stratégiste ESG

Nous avons l'ambition de contribuer activement à la transformation du secteur.

À ce titre, nous nous engageons au sein d'initiatives de place dédiées à l'investissement responsable et prenons part à de nombreux événements portant sur les grands enjeux de la finance durable ou sur des thématiques plus spécifiques, telles que la Taxonomie européenne ou la biodiversité. 🗨️



¹. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

S'impliquer activement dans les initiatives de la place financière

Nous nous engageons également au sein des instances de place, aux niveaux français, européen et international. En 2025, nous étions ainsi signataire ou membre de nombreuses initiatives.



L'Association Française de la Gestion financière représente les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Elle promeut l'investissement responsable au travers d'une Commission dont nous sommes membre.

<https://www.afg.asso.fr/>



Le CDP (« Carbon Disclosure Project ») encourage les investisseurs, entreprises et villes à réduire leur impact environnemental. Nous sommes signataire direct depuis 2018 et répondons à l'enquête CDP depuis 2010 par le biais de Natixis.

<https://www.cdp.net/fr>



Cette initiative se donne pour mission de peser sur les 100 entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre de l'économie mondiale. Plus de 600 « global investors » ont déjà rejoint l'initiative.

<https://www.climateaction100.org/>



Ce réseau d'investisseurs sensibilise aux risques et opportunités ESG dans le secteur alimentaire. Avec plus de 400 investisseurs et quelques 95 000 milliards de dollars d'actifs, il encourage le développement d'un système alimentaire durable.

<https://www.fairr.org/>



Créé à l'initiative de gestionnaires de fonds, d'experts, de consultants, de syndicats, d'universitaires et de citoyens, et rejoint par des investisseurs, le FIR promeut l'Investissement Socialement Responsable. Nous y participons en direct depuis 2019.

<https://www.frenchsif.org/isr-esg/>



L'ICMA promeut la résilience et le bon fonctionnement des marchés internationaux de la dette et s'intéresse à la réglementation et aux pratiques du marché impactant le fonctionnement des marchés de la dette au niveau international.

<https://www.icmagroup.org/>



Ils relèvent d'une initiative de l'ICMA dont l'objectif est d'établir des recommandations de transparence et de communication, et de promouvoir l'intégrité dans le développement du marché des obligations vertes et sociales.

<https://www.icmagroup.org/>



Cet organe européen pour la collaboration des investisseurs au changement climatique compte plus de 400 membres répartis dans 27 pays, avec plus de 65 billions d'euros d'actifs sous gestion. Nous en sommes membre actif et contribuons à différents programmes.

<https://www.iigcc.org/>



United Nations
Global Compact

L'UN Global Compact encourage les entreprises à adopter des pratiques responsables en matière de droits de l'homme, de normes du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption, contribuant ainsi aux ODD. Cette initiative compte 25 000 membres répartis dans 167 pays. Nous y adhérons via Natixis qui en est signataire.

<https://www.unglobalcompact.org/>



Nous sommes signataire, depuis 2008, des six principes des Nations Unies pour l'investissement responsable. Nous remplissons un questionnaire annuel sur nos pratiques, publions un rapport de suivi et participons à des engagements collaboratifs.

<https://www.unpri.org/>



La Task Force on Climate-related Financial Disclosures est un groupe de travail. Depuis 2020, nous publions notre rapport TCFD rendant compte de l'intégration des risques climatiques dans notre stratégie globale.

<https://www.fsb-tcfd.org/>



Maîtriser notre impact environnemental

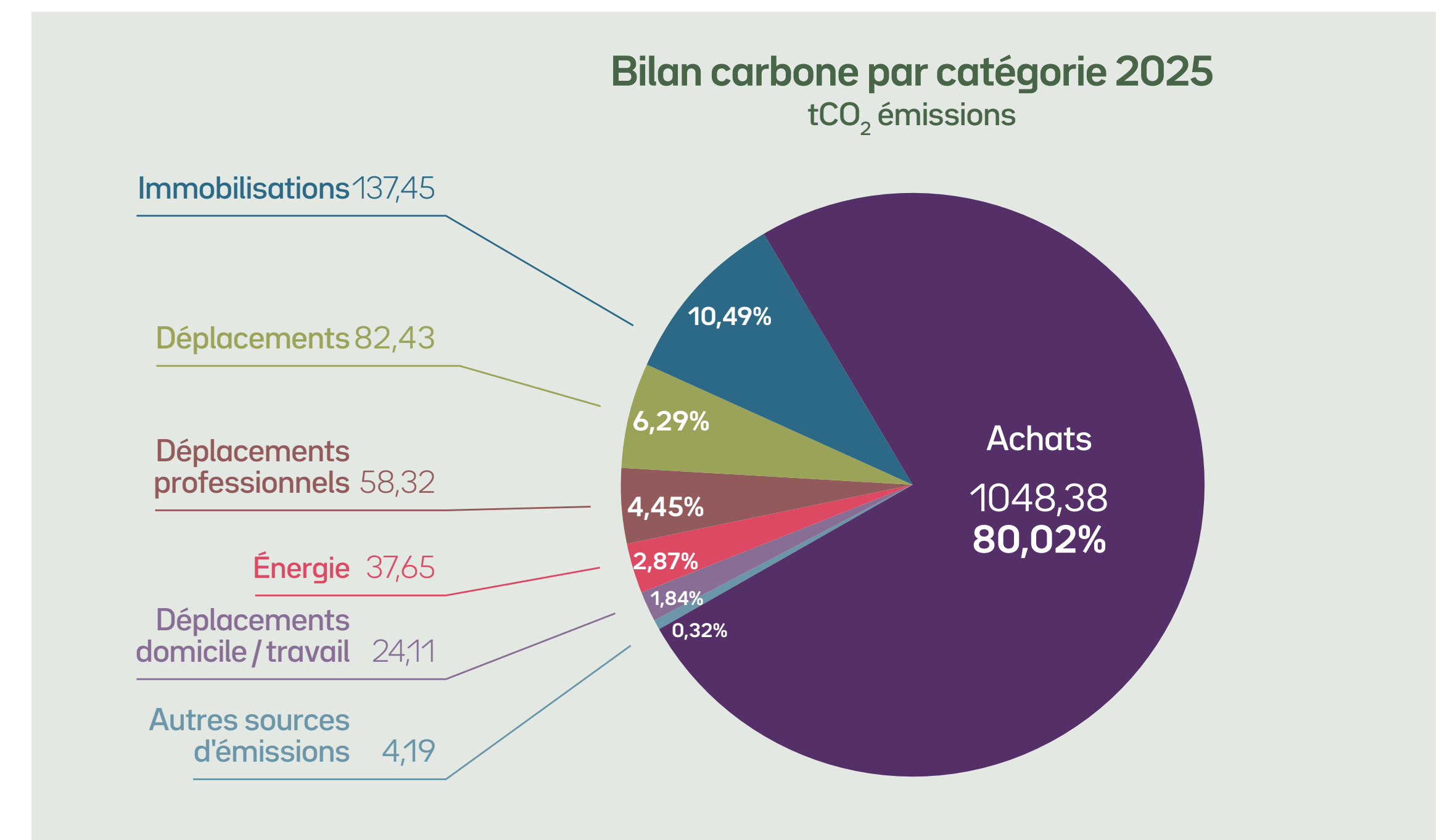
Animés par la volonté de contribuer positivement à notre environnement et, plus largement, à la société, nous œuvrons chaque jour à la construction d'un modèle plus durable. Cela se traduit concrètement par des actions visant à réduire notre empreinte carbone, optimiser l'utilisation de nos ressources et valoriser nos déchets.

Mesurer notre empreinte carbone

Au-delà des actions menées dans le cadre de nos activités, nous agissons également pour réduire l'empreinte carbone liée à notre fonctionnement. Cette démarche, qui vise à maîtriser notre impact environnemental direct, s'articule autour de trois axes complémentaires : mesurer, réduire et compenser.

Une empreinte carbone en baisse constante

En 2025, notre bilan carbone confirme une diminution continue de nos postes d'émissions d'énergie et de déplacements depuis 2019 avec une baisse de 79%¹ de nos consommations d'énergie et de 77%¹ des émissions liées à nos déplacements, qu'il s'agisse de nos déplacements professionnels comme de nos déplacements domicile-travail.



1310 t
équivalent CO₂
d'empreinte carbone¹

-79%
de consommation
d'énergie²

-77%
d'émissions liées
à nos déplacements¹

1. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025. 2. Chiffre mesuré par rapport à 2019, l'année de référence, avant Covid. Source : Ostrum Asset Management au 31/12/2025.

Réduire nos émissions de carbone

Réduire notre empreinte carbone implique la mobilisation de l'ensemble de nos collaborateurs autour d'objectifs communs. Cette ambition se traduit par des actions concrètes visant à maîtriser nos consommations d'énergie, encourager des pratiques plus sobres et inscrire durablement nos modes de fonctionnement dans une logique environnementale responsable.

La sensibilisation de nos collaborateurs

Tout au long de l'année, des initiatives permettent de renforcer l'appropriation des enjeux environnementaux par nos équipes. Fresques du climat, ateliers 2tonnes, ateliers de réparation de vélos ou encore « Digital Clean Up Days » : autant de formats complémentaires qui encouragent des pratiques plus responsables au quotidien, notamment en matière de mobilité et de numérique.

Une charte des événements et de la communication responsable

Afin de structurer notre démarche, nous avons défini des cadres d'action clairs. Notre charte des événements et de la communication responsable fixe ainsi des principes et des bonnes pratiques pour réduire l'empreinte écologique de nos événements et déployer une communication alignée sur nos principes RSE.

Une charte de la mobilité durable

Diffusée en 2025, cette charte vient renforcer la politique voyage du Groupe. Elle encadre notamment nos trajets en autorisant l'avion uniquement si les trajets comportent

un aller simple de plus de 4 h en train ou un aller-retour dont chaque trajet dépasse 3 h au sein de la même journée, et en limitant les voyages intercontinentaux à deux par an.

En parallèle, nous incitons nos collaborateurs à adopter des modes de transports à faible impact pour leurs trajets domicile-travail grâce à la prise en charge partielle des abonnements de transports en commun et de vélos en libre-service et la mise à disposition d'un parking à vélo. Le Groupe BPCE complète ce dispositif avec un forfait de mobilité durable.

La prévention des risques environnementaux

Enfin, nous veillons à intégrer les enjeux environnementaux dans la gestion de nos sites. Nous appliquons la charte réglementaire et environnementale du Groupe BPCE qui encadre les projets d'aménagement et de rénovation selon des normes relevant des certifications environnementales. Nos équipes en charge du pilotage, de l'exploitation et de la maintenance technique de nos immeubles sont, par ailleurs, formés aux enjeux environnementaux et de pollution.

Les services immobiliers du Groupe BPCE sont certifiés :



Notre immeuble est certifié¹ :



effinergie BREEAM®



2 QUESTIONS À

Joëlle Gouraud
Chargée RSE

Quelles actions déployez-vous pour réduire vos consommations d'énergie ?

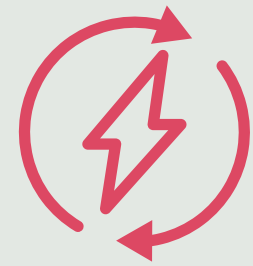
Le Groupe BPCE a élaboré un Plan de sobriété énergétique visant à consommer moins, mais aussi mieux ! Il repose sur trois leviers : la limitation de la température des locaux à 19° en hiver et 26° en été, la sensibilisation de nos collaborateurs aux écogestes et la fermeture de certains bâtiments lors des vacances scolaires. En complément, nous avons généralisé les systèmes d'éclairage à détection de présence et de luminosité et équipé notre immeuble de diodes électroluminescentes (LEDs).

Qu'en est-il de votre parc informatique ?

Depuis plusieurs années, le Groupe mène des actions de rationalisation de nos équipements, notamment en réduisant et en optimisant notre parc informatique avec notamment l'allongement du matériel ainsi que la généralisation d'imprimantes multifonctions. 🗨️

1. HQE : Haute Qualité Environnementale, HPE Effinergie + : Haute Performance Énergétique, BREEAM : Building Research Establishment Environmental Assessment Method.

**VALORISER
L'ÉNERGIE PRODUITE
PAR NOS
DATA CENTERS¹**



D'une capacité de 3000 m³, notre data center Vega héberge une partie des infrastructures informatiques du Groupe. La chaleur générée par cet équipement est récupérée et réutilisée pour alimenter d'autres installations, limitant ainsi les pertes d'énergie. Par ailleurs, nos data centers Sirius et Vega sont signataires du Code de Conduite européen des data centers. Piloté par la Commission européenne, ce dernier vise à améliorer l'efficacité énergétique de ces infrastructures.

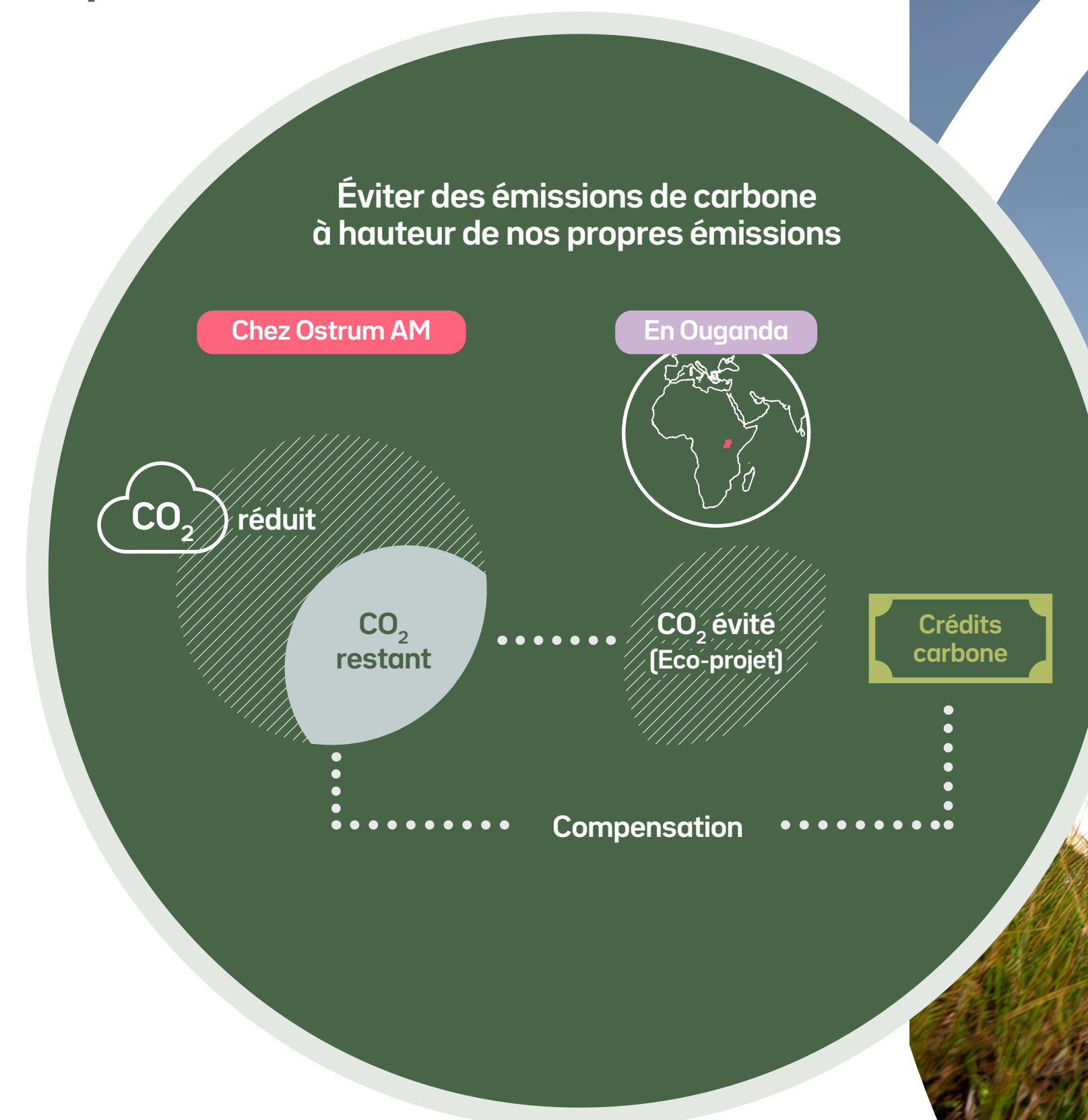
Contribuer à la neutralité carbone

En complément de nos actions de réduction, nous agissons pour compenser nos émissions résiduelles afin d'atteindre une neutralité carbone. Dans cette optique, nous privilégions les actions de sobriété énergétique, tout en soutenant des éco-projets à impact positif.

La compensation de nos émissions

Depuis 2016, nous compensons, chaque année, 100 % de nos émissions directes de carbone en partenariat avec Schneider Electric. Nous soutenons notamment le projet «*Canarumwe Clean Cookstoves*» au Rwanda, qui consiste à distribuer des fours de cuisson produits localement auprès des populations. Ces équipements permettent de réduire significativement la consommation de bois et de limiter l'exposition aux fumées issues de la combustion, tout en améliorant les conditions de vie des bénéficiaires. Ce projet contribue ainsi à éviter l'émission de 1310 tonnes équivalent carbone par an. En privilégiant des initiatives fondées sur l'évitement des émissions, nous faisons le choix d'une compensation ayant un impact concret, mesurable et immédiat sur l'environnement.

100%
de nos émissions directes de carbone
sont compensées²
avec le projet «*Canarumwe Clean Cookstoves*»



1. Centre de données. 2. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.



Optimiser nos ressources et valoriser nos déchets

Maîtriser notre impact environnemental implique également une gestion plus responsable de nos ressources au quotidien. À ce titre, nous déployons de nombreuses initiatives pour accompagner nos collaborateurs vers des pratiques plus sobres. Le tri et la valorisation de nos déchets figurent également parmi nos priorités.

Une politique du zéro objet à usage unique

Depuis 2020, nous menons une politique visant à supprimer le recours aux objets à usage unique. Celle-ci s'est traduite par la mise à disposition de mugs, de verres et de gourdes pour l'ensemble de nos équipes, ainsi que la suppression progressive des bouteilles en plastique au sein de nos distributeurs à eau.

En 2023, nous avons franchi une nouvelle étape avec la suppression complète des contenants à usage unique au sein de nos cafétérias, confirmant notre volonté d'agir durablement sur nos modes de consommation.

La valorisation de nos déchets

Afin d'améliorer la gestion de nos déchets, nous avons généralisé des dispositifs de tri et de recyclage sur l'ensemble de nos sites :

- ▶ tri et recyclage du papier au sein de nos bureaux,
- ▶ collecte et recyclage des stylos, des gobelets, des canettes et des bouteilles en plastique,
- ▶ récupération et traitement des piles et des cartouches d'encre usagées,
- ▶ gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

En complément, nous avons mis en place, en partenariat avec la société Cy-clope, un dispositif de collecte et de valorisation des mégots de cigarette à l'échelle de notre immeuble. En 2025, 45 200 mégots ont ainsi été collectés et valorisés, permettant de préserver l'équivalent de 22 600 m³ d'eau¹.

Une politique
zéro
objet
à usage unique

45 200
mégots collectés
et valorisés en 2025
l'équivalent de 22 600 m³ d'eau préservés¹

1. Source : Cy-clope au 31 décembre 2025.

ENCOURAGER DES ACHATS PLUS RESPONSABLES



Nous déployons également la politique d'achat responsable du Groupe BPCE qui vise la sélection de produits et de services à moindre impact environnemental et à forte exigence sociale. Le Groupe est par ailleurs signataire de la charte « Relations fournisseurs et achats responsables ».

Intégrée à nos appels d'offres, elle engage nos partenaires et fournisseurs à respecter des principes alignés avec le Pacte mondial des Nations Unies, notamment en matière de droits de l'homme, de conditions de travail, de protection de l'environnement ou encore de lutte contre la corruption.



Développer le mécénat et agir au service de la société civile

En cohérence avec notre politique sociale, nous concevons le mécénat comme un levier d'action collectif et un véritable projet d'entreprise. Nous offrons à chacun de nos collaborateurs la possibilité de s'impliquer concrètement, à travers des initiatives solidaires en faveur des associations que nous soutenons.

Un soutien à l'égalité des chances des jeunes

Depuis 2023, nous accompagnons l'association **Article 1** en proposant à nos collaborateurs de s'engager dans des actions de mentorat auprès de jeunes de 15 à 25 ans issus de milieux défavorisés. Nous accueillons également, chaque année, des élèves issus des Quartiers Prioritaires de la Ville dans le cadre de leurs stages de seconde en partenariat notamment avec l'**Association Française de Gestion (AFG)**.

Une mobilisation autour de collectes solidaires

En 2025, nous avons renforcé notre engagement en soutenant deux nouvelles associations à travers leurs actions de collecte et de terrain. Nos collaborateurs se

sont ainsi mobilisés pour la collecte de produits d'hygiène à destination de personnes en situation de grande précarité, en partenariat avec l'association **La Mie de Pain** et ont participé à des distributions de repas au sein du Refuge de l'association. Ils se sont également investis dans la collecte de vêtements professionnels au profit de l'association **La Cravate Solidaire** visant à lutter contre les discriminations à l'embauche des personnes en réinsertion. Au total, 200 kg de vêtements ont été collectés.

Un programme de dons solidaires

Enfin, le dispositif d'arrondi sur salaire du Groupe permet à nos collaborateurs de soutenir, au travers de dons, neuf associations sélectionnées par les salariés. Ces dons sont ensuite abondés à 100% par Natixis.

200 kg
de vêtements collectés
en 2025 pour l'association
La Cravate Solidaire¹

15
collaborateurs ont distribué
des repas à La Mie de Pain²

1. Source: La cravate solidaire. 2. Source: Ostrum Asset Management au 31/12/2025.



Luc Fasan
Contrôleur interne

S'engager dans des actions solidaires donne du sens à notre quotidien professionnel.

En tant que collaborateur, pouvoir contribuer concrètement à ce type de projets renforce notre sentiment d'utilité et incarne aussi pleinement nos engagements collectifs. 🗨️

Remerciements

Merci aux collaborateurs et collaboratrices qui se sont portés volontaires pour les photos de groupe.

Crédits photos

Portraits des collaborateurs et photographies illustrant le pilier 3 : Antoine Meyssonnier – www.antoinemeyssonnier.com. Autres visuels d'illustration : Getty images, istock, Magnific, Shutterstock.

Conception et réalisation

La mécanique du sens

Mentions légales

Ostrum Asset Management

Ce document est destiné aux clients d'Ostrum Asset Management, professionnels et non professionnels, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif.

Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis, et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part d'Ostrum Asset Management.

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Nos politiques sectorielles et d'exclusion sont disponibles sur le site d'Ostrum Asset Management : <https://www.ostrum.com/fr/nos-politiquessectorielles>.



www.ostrum.com

Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018 — Société anonyme au capital de 50 938 997 € - 525 192 753 RCS Paris
TVA : FR 93 525 192 753 — Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France — 75013 Paris — www.ostrum.com



Un affilié de  **NATIXIS**
INVESTMENT MANAGERS